8ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 24 AVRIL 1918 — No. 7

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

"Association des Commissaires d'école Franco-Canadiens"

APPEL AUX COMMISSAIRES D'ECOLE

Après la scandaleuse convention de Saskatoon, au cours de laquelle le fanatisme se fit jour avec tant d'impudence, il n'y eut qu'une pensée dans tous les cœurs franco-canadiens: "Nous ne pouvons plus faire partie d'une semblable organisation: nous ne pouvons plus faire partie d'une association qui prend son mot d'ordre dans les loges, qui n'est qu'un instrument entre les mains des orangistes, de ces orangistes fomenteurs de troubles et d'émeutes, toujours prompts à réclamer le monopole du loyalisme et du patriotisme, mais que l'on retrouve partout où il y a un mauvais coup à faire."

Et unissant le geste à la pensée, dans toute la province, nos commissions scolaires envoyèrent leur démission au secrétaire de la trop fameuse association, en même temps qu'elles enregistrèrent auprès du premier ministre leurs protestations indignées contre les résolutions adoptées par la convention.

Ce geste s'imposait, notre honneur nous en faisait un devoir. Mais ceci n'est pas suffisant. Il nous reste un autre geste à accomplir, celui de grouper nos districts scolaires dans une association qui sera nôtre, celui de nous organiser en vue de résister aux assauts qui semblent devoir se muliplier; celui enfin de remplacer la *Saskatchewan School Trustees Association* par l'*Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan.*

Ce geste, à son tour, est en voie de se réaliser. Un comité provisoire a été nommé. En fait, la nouvelle organisation est fondée, elle existe, et c'est pour demander à toutes les commissions scolaires de langue française sans exception de bien vouloir nous envoyer au plus vite leur adhésion que nous publions cet appel.

Que l'on ne s'y trompe pas: malgré les droits constitutionnels que nous possédons en matière scolaire, nous n'avons pas à nous endormir, confiants dans la sécurité de nos positions, mais à veiller et à nous préparer.

Nos frères du Manitoba et de l'Ontario ont connu et connaissent encore la persécution: notre tour viendra infailliblement; et il semble bien qu'il viendra dans un avenir assez rapproché, si nous en jugeons par la violence des attaques que nous subissons depuis quelques mois. Nos adversaires profitent de toutes les occasions: toutes les conventions leur sont bonnes. Que ce soit une convention des commissaires d'école, des instituteurs, des "Grain Growers" ou des municipalités, nous sommes certains que sous une forme ou sous une autre, les mêmes assauts se renouvellent, toujours dirigés par la même faction.

Nos gouvernants, pour le moment il est vrai, semblent résister au courant dans lequel voudrait les entraîner le fanatisme—et nous avons assez confiance dans leur intelligence et leur esprit de justice et de modération pour espérer qu'ils y résisteront longtemps—mais les gouvernements ne sont pas éternels, et ceux que nous réserve l'avenir pourraient fort bien ne pas avoir les mêmes tendances modératrices.

Nous serions d'ailleurs bien simples de remettre notre sort entre les mains des politiciens, trop souvent enclins à rechercher l'avantage électoral qui peut découler de telle ou telle attitude. On n'est jamais si bien servi que par soi-même, jamais si bien défendu non plus.

Organisons-nous donc pour la défense, non seulement pour une défense passive, mais une défense énergique. C'est encore le plus sûr moyen de garder nos hommes publics avec nous.

Par défense énergique, nous n'entendons pas une défense injurieuse, ressemblant presque à une offensive.

Non, l'Association des commissaires d'école franco-canadiens n'a aucune pensée de provocation, et nous serons toujours prêts à accorder à nos adversaires la même dose de justice que celle que nous réclamons d'eux.

Notre Association a pour but de proclamer partout et bien haut, par le moyen de nos conventions annuelles, combien nous sommes résolus à maintenir ce pauvre petit cours primaire en français autorisé par la loi, et quelle lutte désespérée, sans réserve, nos adversaires auront à affronter le jour où ils tenteront de nous l'enlever.

Elle aura aussi pour but, toujours par le moyen de nos conventions annuelles, de proclamer bien haut que si nous tenons à notre cours primaire en français, nous tenons aussi absolument à ce que nos enfants apprennent l'anglais—à proclamer également que ceux qui prétendent le contraire sont, sciemment ou non, des calomniateurs.

Notre association aura aussi comme résultat, en nous groupant, en nous unissant, de nous permettre de porter la défense sur les points les plus menacés, de soutenir effectivement ceux de nos districts qui seront les plus engagés. Et s'il faut plus tard, comme ce fut le cas dans le Manitoba et dans l'Ontario, aller devant les tribunaux, nous aurons pour soutenir cette lutte, un appui efficace, résultant de la solidarité de tous nos districts.

Dans une sphère moins brillante, parce que moins contestée, nous aurons encore, dans nos conventions, à nous occuper de toutes les questions qui touchent directement à nos écoles: question des livres, recrutement de notre personnel enseignant, nomination d'inspecteurs bilingues, fréquentation scolaire, etc., etc.

Comme on peut le voir, le travail ne manquera pas, et l'importance de ce travail n'échappera à personne. C'est donc en toute confiance que nous demandons aux commissions scolaires franco-canadiennes de la province de bien vouloir sans retard nous envoyer leur contribution. Il faut qu'à la convention, qui aura probablement lieu dans le courant de l'été, nous puissions parler au nom de la totalité des commissaires d'école de langue française de la province.

La loi autorise les commissions scolaires à dépenser deux dollars par an et par membre, pour faire partie d'une association de commissaires. Cette dépense est donc tout à fait légale; il n'y a aucune difficulté à craindre de ce côté. Même les commissions déjà représentées cette année à Saskatoon, n'ont certainement pas dépensé le montant autorisé par la loi.

Les commissaires d'école en minorité dans leur commission pourront cependant faire partie de l'Association en payant eux-mêmes leur cotisation, si leurs collègues refusent de leur allouer la somme nécessaire.

Nous reparlerons plus tard de la convention, dont la date et le lieu ne seront décidés qu'à la prochaine assemblée du comité provisoire.

Pour le moment, nous ne faisons que lancer un appel à tous les commissaires et secrétaires d'école franco-canadiens de la province, leur demandant avec insistance d'envoyer immédiatement la modique contribution d'un dollar par membre à M. R. Denis, de Vonda. Cette contribution tiendra lieu d'adhésion. Celui qui l'aura envoyée sera immédiatement inscrit, lui ou sa commission scolaire, suivant les instructions reçues, comme membre de l'Association.

Qu'on se souvienne qu'il s'agit de la défense de nos écoles, c'est-à-dire de la défense de notre langue, de notre religion, de la défense de l'âme même de nos enfants.

Le comité provisoire de l'Association des commissaires d'école franco-canadiens se compose des personnes suivantes: MM. E. Gravel, Gravelbourg, président: R. Denis, Vonda, secrétaire-trésorier: M. Quennelle, Wauchope; J. C. Léger, North Battleford: J. Casgrain, Prince-Albert; A. J. Boyer, Montmartre: T. Lalonde, Arborfield: O. Létourneau, Willow Bunch: J. M. Renaud, Marcelin: J. Harran, Forget.

Pour le Comité provisoire :
EMILE GRAVEL, président.
RAYMOND DENIS, secrétaire-trésorier.

Un ordre en conseil pour empêcher les critiques sur la guerre

Le gouvernement a émis un ordre en conseil, qui a reçu l'assentiment du gouverneur génér concernant la publication de comptes rendus, expressions d'opinions, etc., pouvant tendre à affaiblir l'unité d'efforts du peuple canadien dans la poursuite de la guerre.

Ce sera désormais un délit d'imprimer, publier ou exprimer publiquement un compte rendu, rapport, opinion adverse ou défavorable concernant les causes de la présente guerre, les motifs ou les buts qui ont poussé le Canada et les autres pays alliés à y entrer et à la poursuivre, qui pourraient tendre à créer un sentiment hostile, un malaise, à troubler ou enflammer l'opinion publique.

Le même délit s'attache aux écrits du même genre concernant l'action du Canada et des autres nations alliées en poursuivant la guerre, les faux rapports sur le service public ou le service des forces navales ou militaires du Canada, les rapports ou expressions d'opinions tendant à affaiblir l'effort du Canada dans la poursuite de la guerre.

Il est également interdit de donner d'autre compte rendu des séances secrètes des Communes et du Sénat que celui qui peut être communiqué officiellement.

Toute personne coupable de contravention à cet ordre en conseil sera, sur convicton sommaire, passible d'une amende n'excédant pas $5000 ou d'un emprisonnement de cinq ans au maximum, ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.

En cas de contravention, tous les exemplaires de la publication condamnable seront saisis et détruits; les presses et le matériel servant à cette publication seront saisis et son local pourra être fermé pour une période indéfinie ou déterminée.

Le diocèse de Boston célèbre le 110e anniversaire de sa fondation. Son premier évêque et ses premiers missionnaires furent des Français.

Les exemptés de 20 à 23 ans sont appelés sous les drapeaux

Devant la situation critique existant sur le front ouest, qui durera vraisemblablement tant que les nations alliées n'auront pas augmenté leur forces, le gouvernement canadien, après avoir étudié sérieusement la question, en est venu à la conclusion qu'il était absolument indispensable d'envoyer sans délai des renforts à nos armées expéditionnaires.

A cause de l'urgence, le gouvernement a décidé que le seul moyen de se procurer des renforts dans le temps voulu et en quantité suffisante était de prendre sur lui d'appeler tous les hommes d'un certain âge bons pour le service et de supprimer toutes les exemptions qui leur avaient été accordées.

On a l'intention d'appeler pour commencer les célibataires et les veufs sans enfant de 20 à 23 ans inclusivement. L'appel des hommes plus âgés dépendra des exigences de la guerre et du besoin de renforts.

Les jeunes gens de 19 ans seront requis de se faire enregistrer sans délai.

Afin que le gouvernement ait plein pouvoir pour faire face à la situation quelle qu'elle soit, on a demandé au parlement d'approuver un ordre en conseil permettant d'appeler les hommes de n'importe quel âge et de n'importe quelle classe et d'abolir toutes les exemptions dans le cas de toute classe appelée.

Le même ordre en conseil ne met pas seulement sous le coup de la loi tous les jeunes gens ayant maintenant 19 ans, mais tous les autres jeunes gens au fur et à mesure qu'ils atteignent l'âge de 19 ans.

Le seul cas d'exemption qui peut être considéré, pour les jeunes gens de 20 à 23 actuellement appelés, est le fait d'avoir un membre de leur famille au front, ou d'en avoir eu un tué ou blessé.

Cet ordre en conseil a été présenté au parlement par le premier ministre sous forme de résolution et a été adopté.

SIMPLES NOTES

La suppression des exemptions pour les jeunes gens de 20 à 23 ans n'est qu'un commencement, de même que la limite posée des 100,000 hommes à recruter. L'article 5 de l'arrêté ministériel décrète que "le gouverneur-en-conseil peut émettre l'ordre de se rapporter pour le service aux hommes de n'importe quelle classe *de la loi... et toute* exemption accordée précédemment cessera *le midi et l'après-midi du jour auquel le conscrit aura reçu l'ordre de se rapporter."*

* * *

"La paix est une fleur du ciel, et sur la terre elle n'existe que comme un parasite fragile qui vit entre les bras de la croix." Cette belle parole est de Mgr Correa, l'évêque président de l'Etat du Matto Grosso, au Brésil.

* * *

Simple fait divers qui en dit long sur la rage d'amusement qui possède le monde moderne même sous la menace du danger: A Paris, les conditions créées par les incursions aériennes ont suggéré l'idée d'établir des théâtres souterrains, et deux de ces lieux d'amusements seront bientôt ouverts."

* * *

A propos du mode devenu habituel au Canada depuis quelque temps de tout régler par arrêté ministériel, M. Arthur Hawkes, le journaliste anglais bien connu, se demande "si l'esprit du parlementarisme est un esprit de liberté, ou s'il consiste dans l'abjecte soumission à n'importe quel décret qu'il peut convenir à une junte provisoirement en possession du pouvoir, de dicter."

* * *

Maintenant que la loi du suffrage féminin est adoptée, "les nobles tricoteuses des assemblées politiques de Westmount et autres lieux, dit le Nationaliste, *vont donc avoir toute liberté de promener leurs petits chiens frisés sur les tréteaux électoraux, et dans ce qu'un député a appelé la brutalité de la cuisine électorale."*

* * *

Le royaume de la femme n'est ni au forum, ni dans le bourbier de la politique, mais au foyer. Le protestantisme et la franc-maçonnerie ont encore faussé les idées et les mœurs sur ce point, et c'est à la faveur de tels principes subversifs que le suffrage féminin devient loi pour le Canada. Notons à l'honneur de la députation canadienne-française qu'elle s'est opposée, dans son ensemble, au principe même de cette loi funeste.

* * *

Le pourcentage des mariages mixtes pour toute la province de l'Ontario, dit le Casket, *est terriblement haut. Les mariages mixtes et les mariages catholiques ajoutés ensemble s'élèvent à 4.494 et sur ce nombre il y a 1.051 mariages mixtes, près de 25 pour cent. Les chiffres, dit-il encore, soutiennent l'affirmation des catholiques de langue française lorsqu'il déclarent qu'ils sont moins affectés par la plaie des mariages mixtes que les autres catholiques.*

* * *

Les Américains qui veulent échapper au service militaire ont inventé un truc fort simple qui a fonctionné assez bien jusqu'à ces derniers temps: ils se faisaient passer pour suicidés!...

Une nouvelle bataille de Verdun

Après un mois d'offensive coûteuse, les Allemands n'ont obtenu aucun résultat décisif.—L'arrivée des Français derrière les lignes anglaises marque la fin de l'avance ennemie.—La seconde phase de l'offensive est achevée.—On s'attend à une troisième grande attaque, aussi furieuse que les précédentes, mais les Alliés sont prêts et se disent maîtres de la situation.

Mercredi 17 avril

Une rude journée pour les Anglais

La journée a été marquée par des attaques d'une extrême violence sur le front nord. Les troupes anglaises ont résisté avec un grand courage, mais ont dû finalement céder devant les forces supérieures de l'ennemi. Les Allemands ont pris Wytschaete et se sont établis à Spanbrokmoden. La plus grande partie de la côte de Messine est entre leurs mains: les Anglais en tiennent cependant les versants. Les Allemands ont avancé de Wytschaete jusqu'à Saint-Eloi et occupent les versants du sud du mont Kemmel.

Ypres est abandonné

Comme conséquence des progrès faits par l'ennemi sur le front de la Lys, les troupes anglaises occupant les positions avancées à l'est d'Ypres ont dû se retirer sur une nouvelle ligne. Cette retraite s'est opérée volontairement et sans que l'ennemi y ait mis obstacle.

La presse anglaise reconnait toute la gravité de la situation mais ne s'abandonne pas au découragement. L'armée britannique, dit-on, a la tâche ardue de retarder l'avance d'un ennemi supérieur en nombre et elle tient avec ténacité, mais on ne peut parler de désastre, car la ligne alliée n'est pas encore brisée. La bataille actuelle n'est qu'une répétition de celle de Verdun sur une plus large échelle. On attend l'arrivée des renforts français, annoncés par Haig à ses troupes, et l'on est sûr qu'ils interviendront au bon moment.

Le *Times* fait la juste critique suivante: "On entend beaucoup trop parler des pertes de l'ennemi de leurs erreurs, de leurs difficultés de leur insuccès à atteindre les objectifs désignés pour tels et tels jours; mais on ne parle pas moitié assez du fait sérieux qu'ils amènent encore des divisions fraiches de Russie."

Jeudi 18 avril.

Nouveau recul des Anglais

Les Anglais qui avaient repris Meteren et Wytschaete dans une contre-attaque ont été obligés de les abandonner de nouveau devant la pression irrésistible de l'ennemi. Les Allemands ont occupé Poelcapelle et Langemarck, au nord-est d'Ypres, mais ils ont été repoussés sur plusieurs autres points du front, notamment à la colline Kemmel et dans le secteur de Bailleul.

C'est avec une joie réelle que les troupes anglaises ont abandonné la crête de Passchendaele, qui avait cependant été conquise au prix de lourds sacrifices, l'été dernier. Le danger d'une attaque de flanc se trouve ainsi conjuré et la ligne de défense se trouve grandement raccourcie.

Un nouveau Waterloo

Les dépêches de Londres disent que les cinq derniers jours ont été les plus anxieux qu'ait connus le peuple anglais depuis le commencement de la guerre. On se demande s'il est raisonnable de laisser les Anglais porter seuls le poids de la lutte contre des masses si supérieures. Le général Maurice, directeur des opérations militaires au bureau de la guerre, compare la bataille actuelle à un nouveau Waterloo où tout dépend de l'arrivée d'un Blucher; mais on attend toujours avec anxiété l'entrée en ligne des Français, sur qui l'on compte pour sauver la situation.

Pendant ce temps, les journaux discutent très librement la situation. Le cabinet de guerre est vivement critiqué par les experts militaires. Le colonel Repington dit que les armées anglaises sont bien inférieures en nombre aux armées allemandes et que cette infériorité est due au refus d'agir du cabinet de guerre, sur l'avis de l'état-major général et de l'état-major français qui demandaient une augmentation des effectifs il y a plusieurs mois.

Vendredi 19 avril

Les Allemands repoussés à Givenchy

Les Allemands ont été complètement repoussés dans l'attaque qu'ils ont lancée hier autour de Givenchy. A la fin de l'assaut, qui leur a coûté de lourdes pertes, ils avaient réussi à prendre pied à un ou deux points seulement des défenses anglaises les plus avancées. Six divisions allemandes différentes ont pris part à cette attaque.

Au sud de Kemmel, l'ennemi a également tenté plusieurs attaques sans succès.

D'une façon générale, la ligne de bataille des Anglais est considérée moins en danger que les jours précédents. L'arrivée des Français a beaucoup contribué à rassurer les esprits. Ces troupes de renforts sont composées d'hommes en excellente condition dont la vue inspire confiance aux Tommies.

Victoire française près d'Amiens

Les Français ont administré une sérieuse défaite aux Allemands qui, depuis la grande poussée, manœuvraient sans cesse pour se mettre à cheval sur la ligne de chemin de fer reliant Amiens à Clermont. L'attaque a été très brillante et s'est étendue sur un front de cinq milles environ, de Theunis à Mailly-Raineval. Le résultat pour les Français a été, outre plusieurs centaines de prisonniers, la prise de plusieurs points importants occupés par l'ennemi. Près d'une douzaine de combats acharnés avaient déjà eu lieu dans cet endroit depuis le 4 avril. Le sol était dans une con-

dition terrible et les soldats se traînaient à genoux dans la boue. Les Allemands ont offert partout une résistance désespérée, mais rien n'a pu arrêter l'avance des troupes fançaises.

Et les Canadiens?

En prévision d'un assaut de l'ennemi contre la ligne canadienne le général Currie a lancé un ordre du jour spécial rappelant les brillantes victoires des troupes canadiennes et exhortant les hommes de tout rang à avancer ou à tomber là où ils se trouvent face à l'ennemi.

Des informations reçues à Ottawa indiquent qu'une division canadienne au moins (la première, croit-on) participe maintenant à la grande mêlée sur la Lys. Jusqu'à présent, les troupes canadiennes n'avaient pas pris une grande part à la lutte engagée depuis trois semaines. On s'attend à ce que toute l'armée soit mise en action d'ici peu de jours.

Reims en ruines

Reims qui est en feu depuis une semaine n'est plus [illegible] qu'un grand monceau de ruines fumantes. En huit jours, les Allemands ont jeté plus de [illegible] bombes dans le coeur de [illegible]. Il n'y a plus [illegible] et des boulevards [illegible] sous l'accumulation des débris. D'anciens édifices vénérables ont été réduits en poussière [illegible]dres.

Les voûtes de la cathédrale sont croûlantes et [illegible] n'en restera [illegible] ouest et les piliers. Les [illegible] éclatent encore tout autour de la basilique.

En dépit du bombardement terrible, quarante pompiers de Paris sont encore dans la ville, travaillant à sauver les meubles et les effets transportables des habitants. Plusieurs de ces braves sont morts dans l'accomplissement de leur devoir. Il y a aussi quelques pompiers de Reims. L'un d'eux, le sergent Eloi, est à son poste depuis la déclaration de la guerre. Il a été blessé quatorze fois.

Agitation pacifique en Autriche

Le parti socialiste allemand en Autriche a décidé d'arrêter le travail le [illegible] et de faire des démonstrations en faveur de la paix.

La situation politique est extrêmement délicate et l'on peut s'attendre à tout. D'autre part, la presse allemande est fort mécontente et prend violemment parti [illegible] l'empereur Charles à cause de sa fameuse lettre au prince Sixte de Bourbon.

Samedi 20 avril

La seconde phase de l'offensive est terminée

Les chefs militaires alliés considèrent que la seconde phase de la grande offensive s'achève dans l'échec stratégique des Allemands. Les combats qui se livrent en ce moment sont les dernières convulsions de la bataille d'Armentières ou plutôt sa réaction. Ils ne peuvent avoir une importance capitale. L'objet principal de l'ennemi n'est pas d'occuper tel ou tel point. Ce n'est pas pour cela qu'ils a sacrifié 300,000 hommes. Toute l'Allemagne, tout le monde sait que son désir était de finir la guerre, chose impossible pour lui aujourd'hui. Il avait promis à son peuple d'écraser les Alliés sur le front ouest et il doit reconnaître son impuissance à obtenir ce résultat.

Les Français à Hangard

Les Allemands ont fait un raid pendant la nuit contre les lignes françaises dans la région de Hangard-en-Santerre, au sud-est d'Amiens. Ils ont été repoussés avec perte.

Depuis plusieurs jours, cette région a été le théâtre de nombreux combats sanguinaires. On s'est battu corps à corps dans les rues et dans les maisons. Le village a changé de mains plusieurs fois, mais est maintenant occupé par les Français. Les Allemands y ont perdu un grand nombre d'hommes en tués et en prisonniers.

Les Japonais à Vladivostok

A la suite des démonstrations anti-japonaises de plus en plus fortes à Vladivostock, où des marins japonais et anglais ont récemment débarqué, des renforts vont être envoyés. Les Bolsheviki ont donné l'ordre de diriger sur la Russie d'Europe les bombes, explosifs, métaux, machines, etc. concentrés à Vladivostock. Dauria, près du lac Bakal, est occupé par une troupe composée de Bolsheviki et de prisonniers allemands.

Lundi 22 avril

Accalmie complète

Depuis 48 heures, les Allemands ont cessé toute attaque sur un front de 50 milles, mais cette accalmie marque plus probablement une suspension plutôt que la fin de la bataille de la Lys. L'ennemi a besoin de se réorganiser avant d'entreprendre une nouvelle opération de grande envergure qui ne tardera pas [illegible] en dépit des conditions atmosphériques défavorables.

On peut se faire une idée du caractère gigantesque de la [illegible] quand l'on rapporte que les Allemands, dans l'espace de trois heures, ont tiré 1,500,000 boulets. [illegible] des canons et des munitions [illegible] aux Russes et aux Anglais. Durant la guerre de 1870, 1,000,000 boulets seulement ont été tirés des deux côtés à la fois.

Le bombardement de Paris

Depuis le 23 mars, Paris a été bombardé par le fameux canon à longue distance pendant dix-sept jours. La liste des victimes comprend 118 personnes tuées et 230 blessées. Du 5 au 27 janvier 1871, la capitale française fut bombardée par neuf batteries allemandes. Au cours de cette période 105 Parisiens furent tués et 309 blessés.

L'opinion française

La presse française est unanime dans son optimisme au sujet de la grande offensive allemande, qui dure depuis un mois. Le *Temps* écrit:

"Les formidables assauts que depuis un mois Von Hindenburg a lancés contre l'armée britannique, n'ont pas réussi à briser la résistance de nos alliés. Ils ont cédé du terrain, mais les soldats allemands se trouvent toujours en face de lignes qui peuvent avoir [illegible], mais n'ont pas été rompues. Après des opérations longues d'un mois, l'ennemi, avec les champs de bataille partout jonchés des corps de ses soldats, est obligé d'abandonner ses attaques."

"La lutte entre dans son deuxième mois," dit l'*Intransigeant*. "Le calme règne. La troisième attaque se prépare, peut-être aussi violente que les deux précédentes, mais notre optimisme est raisonné et justifié. Ils ne passeront pas."

Le lieutenant-colonel Rousset écrit dans la *Liberté*: "Où l'ennemi va-t-il frapper maintenant? Toutes les routes conduisant aux objectifs convoités sont barrées. L'essentiel est de ne pas gaspiller de précieuses réserves qui peuvent changer le cours des choses à un moment donné."

Mardi 23 avril

Journée tranquille

Il n'y a à enregistrer aujourd'hui que quelques actions locales de peu d'importance sur le front franco-anglais.

La meilleure preuve qu'il n'y a rien à craindre pour le moment c'est que le général Pétain a décidé d'accorder des permissions pour la première fois depuis le commencement de la grande offensive. On en fait autant dans l'armée allemande.

L'Allemagne s'attend à ce que l'Uruguay et l'Argentine lui déclarent la guerre sous peu.

Une flottille anglaise a exécuté un raid contre les bases sous-marines d'Ostende et de Zebrugge. Cinq vieux croiseurs chargés de bétons ont été coulés à l'entrée des canaux afin de les bloquer. On croit que l'entreprise a réussi.

M. Tardieu, commissaire français aux Etats-Unis, déclare à New York que la France a eu 1,200,000 hommes de tués et un nombre à peu près égal de blessés ou de prisonniers.

* * *

Les conservateurs du Manitoba seraient disposés à engager des négociations avec les libéraux en vue de former un gouvernement unioniste. Il n'y aura pas d'élections cette année, mais [illegible] en 1919.

Depuis les règlements du service militaire, les patrons qui gardent à leur emploi des hommes appelés sous les drapeaux sont passibles [illegible] à l'amende [illegible] à l'emprisonnement [illegible] en même temps. [illegible] les jeunes gens et les [illegible] de 20 à 23 ans.

* * *

[illegible] Crerar, ministre de l'Agriculture, [illegible] un appel [illegible] aux fermiers [illegible] l'urgence [illegible] possible [illegible]

En 1900, dit M. [illegible] la ville [illegible] si nous comptons [illegible] nos soldats, il n'y a [illegible] que deux personnes à la campagne contre trois à la ville. Toute la main-d'oeuvre disponible à la campagne est employée. La production supplémentaire doit [illegible] fournie par les villes." Pour [illegible] le ministre de l'agriculture [illegible] a ajouté [illegible] quelques nouvelles levées de soldats.

* * *

Dans huit mois nous entendrons les cris de détresse des [illegible] de France et de Belgique. [illegible] la famine [illegible] de ces deux pays [illegible] paroles de l'hon. Ernest Cahen [illegible] l'Administration des vivres aux Etats-Unis.

Le magistrat Davidson, de [illegible], qui y a condamné à cinq ans de pénitencier trois conseils anglais du nom de Edwin Hanson, W. [illegible] Cassidy et R. Brennan qui avaient [illegible] à la loi de conscription.

* * *

Un jeune conseil de Toronto, James Harris, a été traduit en cour martiale pour avoir tenté de se rendre inapte au service militaire [illegible] en se tirant une balle dans la [illegible]

* * *

A [illegible] Laurence [illegible], aveugle, sourde et muette de naissance. Elle avait été parfaitement instruite par les Soeurs de la Providence à l'Institut des Sourdes-Muettes qui avaient réussi, par des prodiges d'ingéniosité, à ouvrir à cette pauvre "âme en prison", la source des consolations de la religion.

* * *

Le président Wilson a fait enlever du War College de Washington la statue de Frédéric le Grand qui avait été donnée par le Kaiser à la nation américaine du temps de la présidence de Roosevelt.

D'après un rapport au sénat, les Français possèdent aussi un canon monstre construit dès 1892, dont on se servait uniquement pour des expériences. A un angle de 55 degrés il envoyait un obus à plus de 60 milles.

* * *

Les Allemands se disent sûrs de vaincre, et un député au Reichstag suppute déjà le prix de la rançon. D'après lui c'est une indemnité de 100 milliards de marks ou plus qui doit être imposée.

* * *

La vente de fourrures à New-York a rapporté la somme de $3,500,000 en cinq jours.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPÉCIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DEBDEN Sask.

Les commissaires du district scolaire de Debden ont envoyé la lettre suivante à l'honorable W. M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan:

Monsieur,

Les soussignés, commissaires du district scolaire de Debden No. 3394, protestent par les présentes énergiquement contre la manière d'agir de la convention des commissaires d'école tenue à Saskatoon les 20 et 21 février. Nous avions pensé qu'en payant notre voyage pour aller à la convention et en y consacrant notre temps, c'était dans le but de travailler à améliorer l'éducation, à trouver les fins et les moyens de relever la jeunesse de notre belle et féconde province, mais au contraire, cette convention a fourni l'occasion d'insulter et de traiter avec une impolitesse grossière tous les délégués non anglais.

L'attitude prise contre la langue française foule absolument aux pieds les droits constitutionnels qui nous ont été accordés lors de la formation de la province.

Nous désirons que nos enfants apprennent l'anglais, mais nous désirons aussi, et nous y tenons, qu'ils apprennent leur langue maternelle. Bref, nous voulons absolument que la loi reste telle qu'elle est.

Les délégués qui ont exigé que l'anglais soit la seule langue employée dans les écoles sont bien ingrats ou bien oublieux des services précieux rendus à l'Empire britannique par les Canadiens français. A la bataille de Châteauguay, ils se battirent comme se seraient battus de vrais sujets britanniques pour la défense de leurs droits et de leurs libertés. Le même esprit qui les guidait dans leur lutte pour le droit et la liberté dans le temps passé domine encore dans leurs cœurs aujourd'hui et nous, Canadiens français, colonisateurs du Canada depuis plus de trois cents ans, ressentons vivement l'enlèvement de ces droits, tout particulièrement la suppression de notre langue dans nos écoles.

En conclusion, qu'il nous soit permis de dire qu'avec votre coopération et l'assistance de votre département, nous sommes résolus à donner à nos enfants une éducation complète en anglais et une connaissance pratique de leur langue maternelle.

Nous donnons notre démission comme membres de la Saskatchewan School Trustees Association et sommes fermement résolus à ne plus jamais assister à une autre convention. Avis de cette intention a été transmis au secrétaire de l'Association. A l'avenir, nous nous réservons nous-mêmes le privilège de défendre nos droits.

Respectueusement et sincèrement à vous.

Narcisse CYR, président.
Aurèle LAMBERT.
Emile CROTEAU.

A cette lettre, l'honorable W. M. Martin a répondu:

Cher Monsieur,

J'ai votre lettre du 16 mars, signée par vous et par les autres commissaires du district scolaire de Debden No. 3394 au sujet de la manière de procéder de la convention des commissaires récemment tenue à Saskatoon. Je serai heureux de donner toute ma considération aux vues que vous avez exprimées.

Sincèrement vôtre,

W. M. MARTIN,
Ministre de l'Education.

* * *

La population de Debden et des environs a le plaisir de saluer l'arrivée d'un médecin canadien français au milieu d'elle, le Dr Nichol. Nous lui souhaitons la bienvenue et tout en espérant ne pas être malade, nous croyons qu'il pourra bien vivre au milieu de nous.

—Dimanche dernier, M. et Mme Ernest Brulotte faisaient baptiser leur deuxième enfant. Parrain et marraine, M. et Mme Chrétien, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Edmond Paquette, leur premier enfant. Parrain et marraine, M. et Mme Nap. Paquette grand'parents de l'enfant.

M. et Mme Jos. Tremblay, un garçon qui sera baptisé le premier dimanche de mai.

—La petite Cécile, enfant de M. et Mme Omer Demers, se remet très bien d'une mauvaise grippe à la satisfaction des parents et amis.

—Nous apprenons avec regret la maladie de Mlle E. Voisin, de Shell River. Espérons qu'elle se rétablira promptement sous les soins du Dr Nichol.

—On annonce pour lundi le 22, le mariage de M. Alfred Paquette à Mlle Eugène Dumais.

—Quoique la neige de mardi et mercredi ait mis les chemins en mauvais état, elle a fait du bien à la terre qui commençait à être trop sèche.

RICHARD, Sask.

Notre village, que les rigueurs de l'hiver avaient semblé paralyser, se réveille avec le printemps qui lui donne un air d'activité des plus encourageants. De même les occupations pressantes des semailles tiennent nos fermiers dans les champs. A cette époque de la guerre, ils comprennent l'utilité de la surproduction du sol qui contribuera largement au succès de nos armées sur le front.

Petit à petit, les familles canadiennes se groupent autour de notre centre qui tend à devenir franco-canadien. Les derniers venus, M. Lépine, père de huit enfants et son oncle M. Parent, nous arrivent du Montana. Espérons qu'ils servent d'exemple à plusieurs de leurs compatriotes de l'Union américaine.

—Un magasin de quincaillerie doit s'ouvrir sous peu sur la rue principale. Il sera tenu par M. Potter, ancien résident de notre district.

—Les frères Cyr viennent de dissoudre leur société. Désormais le garage et l'écurie de louage seront la propriété de M. Philippe Cyr.

—M., Mme et Mlle Richard sont de retour d'un voyage de trois mois à la Nouvelle Orléans. Ils reviennent avec la meilleure impression de ce pays, autrefois colonie française et dont les descendants (créoles) conservent encore leurs traditions ancestrales. Tout de même, M. Richard avait hâte de revenir prendre la conduite de ses affaires, augmentées cette année par la construction de sa nouvelle résidence, sous la direction de M. Fortin d'Edmonton. Si l'on en juge d'après les plans, cette maison sera des plus modernes.

—o—

BLAINE LAKE, Sask.

Nos gens ont commencé les semailles. La main-d'œuvre manque un peu, mais l'on pourra tout de même semer sans avoir besoin des fameux "boy scout."

—M. Louis Olivier a perdu tout dernièrement deux enfants jumeaux, morts quelques heures après leur naissance. A la famille nous offrons nos sympathies.

—Autour des fêtes de Pâques M. Lavoie a acheté un gros bébé. Alleluia! Alleluia!

—Plusieurs Canadiens français se sont engagés sur les fermes autour d'ici et sont très satisfaits.

—Depuis quelques semaines, les terres ont quasiment doublé de valeur. Madame Apchim, qui se trouvait en visite à Blaine Lake la semaine dernière, a refusé 24,000 dollars comptant pour ses trois quarts de terre. Le prix moyen des terres est de 40 à 50 piastres de l'acre. Nos braves Doukhobors veulent acheter tout le pays; mais nos gens, en général, ne veulent pas vendre, même pour des gros prix, et ils achètent à leur tour quand ils en ont la chance.

Fortunatos nimium... Agricolae!... Tous leurs produits se vendent à de hauts prix. Il n'est pas rare de voir un acre de terre ensemencée rapporter 50 dollars annuellement.

—Blaine Lake, bien que dans ses langes encore, est un solide bébé qui veut vivre et se développer.

Il y a ici un bel avenir pour de bons hommes d'affaires. Nous aurions besoin actuellement, et tout de suite, d'un bon boucher. Notre fournisseur de vivres est parti sur ses terres. C'est là une superbe occasion pour un Canadien dégourdi; mais qu'il ne tarde pas trop, car la place ne restera pas longtemps inoccupée.

—Notre "drayman" de langue anglaise commence à être fatigué du métier et vendrait volontiers. Voilà encore une bonne chance pour un Canadien bilingue et disposant de 2,000 dollars.

—Notre curé ne se dépêche pas de transporter ses pénates dans son nouveau palais. D'après le dernier bulletins, il paraît pourtant que c'est le 6 du mois prochain qu'il plante sa crémaillère et se prend un gouvernement. Alleluia.

—Notre brave sergent, M. Dorion a reçu, il y a quelques jours, quatre dépêches dans le temps de fumer une pipe. "Par le chemin le plus direct et par le plus rapide express arrivez à Régina." C'était à croire que kaiser Bill était sous les murs de la ville Reine. De Régina, M. Dorion est parti pour Ottawa. Il paraît que la R. N. W. M. P. a fini sa carrière. M. Dorion, durant son séjour à Blaine Lake, a su s'attirer l'estime de tous et son départ sera regretté.

—Si vous avez un *team* de chevaux et que vous tenez à le garder, attention à vous. Si vous passez à Blaine Lake et qu'un Doukhobor vous demande de combien vous voulez pour votre *team*, demandez-lui au moins mille piastres; ainsi vous pourrez vous en retourner chez vous en voiture.

Hier, un Anglais labourait à côté du village. Survint un Doukhobor. "Combien veux-tu pour ton *team?* L'Anglais avait une paire de chevaux qu'il avait payée $400. Pensant effrayer le Doukhobor, il lui répond; "Donne-moi $750 et les chevaux seront à toi". Illico presto, le Doukhobor sort ses $750 de sa poche et emmène les chevaux, laissant là mon anglais ahuri, devant sa charrue...

—o—

WHITE STAR, Sask.

Le R. P. Danis ira dire la messe le premier dimanche de mai, le 5, à la chapelle paroissiale de St-Georges. Tous les catholiques de cette région sont priés de profiter de cette occasion pour remplir leur devoir pascal. A l'issue de la messe il y aura élection des marguilliers.

—o—

ORMEAUX, Sask.

Il y a déjà longtemps que notre petit centre canadien français d'Ormaux n'a pas donné de ses nouvelles. A vrai dire, pendant le long hiver, tout a été bien tranquille et coutumier; mais avec les beaux jours du printemps, les bons fermiers de notre endroit sont très actifs à leurs travaux de culture. Beaucoup même "dérouillent" leur charrue et labourent depuis 15 jours. Ceci est de bon augure en vue des prochaines moissons. Le printemps a été extrêmement hâtif; sous le chaud soleil d'avril, les routes sont déjà sèches et très belles, surtout pour nos automobilistes qui s'en donnent à cœur joie! Tout le long du jour et même une partie de la nuit, les petites "Ford" ronflent à qui mieux mieux!! Ah! l'auto! c'est une maladie contagieuse et combien douce! Voilà que l'on nous apprend que notre bon cultivateur M. H. Richard est en voyage à Saskatoon où il va, dit-il, s'acheter une automobile "Hudson", un huit cylindres, s'il vous plait! "En voilà un qui ne voyagera pas en bœufs comme m'a dit un bon vieux!" pour sûr que non... Enfin tous, nous lui souhaitons un heureux voyage et un "prompt" retour... dans son char bien entendu!

—M. P. Paul Gaudreau vient de se payer un joli tracteur "10-20 H.P." Il est enchanté de son acquisition. Tant mieux!

—M. Eusèbe Larose est allé ces jours derniers à Blaine Lake, d'où il est revenu, pas avec un auto, mais un "team" de superbes chevaux.

—Nous avons maintenant un nouveau maître d'école à Ormeaux. C'est M. Legault, un professeur qui a fait ses preuves. Il vient de la ville de Marcelin et il a l'air de se plaire chez nous. Nous lui offrons nos souhaits de succès dans ses classes.

—o—

BELLEVUE, Sask

Le 11 avril dernier, M. Armand Gareau, fils de M. Azarie Gareau, conduisait à l'Autel Mlle Armandine Gaudet, fille de feu Edmond Gaudet.

L'autel et l'église étaient magnifiquement ornés pour la circonstance. La grand'messe fut célébrée par M. l'abbé Chauvin, curé, qui dans une courte allocution aux jeunes époux leur a fait remarquer que, descendants d'une famille foncièrement chrétienne, ils étaient obligés d'honneur à en conserver les traditions et à les transmettre à leurs enfants.

Après les compliments d'usage, les jeunes époux sont allés, accompagnés de nombreux parents et amis, prendre le dîner chez M. Azarie Gareau, père du jeune marié. Le soir, le souper et la veillée se sont passés chez Mme Veuve Edmond Gaudet, mère de la jeune épouse. Tout l'après-midi et toute la veillée ont été remplis par une franche et saine gaieté.

En même temps, nous avions le bonheur d'avoir la visite d'une jeune fille, enfant de la paroisse, devenue religieuse chez les Sœurs de la Présentation, et destinée à enseigner au couvent de Duck Lake. Mlle Rosida Grenier, en religion, Sœur St-Ulrich, avait obtenu la permission de venir voir ses parents, M. et Mme Grenier, de Bellevue. Sr St-Ulrich est la deuxième religieuse que Bellevue donne au bon Dieu. Déjà avant elle, Mlle Adrienne Gareau, sœur du nouveau marié, en religion Sr Marie du S. Sacrement, s'était consacrée au Bon Dieu chez les Sœurs de Ste-Anne.

Une autre jeune fille, Mlle Anna Gaudet, sœur de la nouvelle mariée, est partie il y a quelques mois novice chez les Sœurs de la Présentation.

Un jeune garçon aussi de la paroisse de Bellevue, Paul Deault, âgé de 15 ans, étudie au Séminaire de St-Boniface pour être prêtre un jour, et aider ses anciens dans le sacerdoce, trop peu nombreux dans le diocèse de Prince-Albert. Le Bon Dieu choisit dans ses familles chrétiennes, mais le choix de Jésus est une semence d'abondantes bénédictions.

—o—

MARCELIN, Sask.

—M. Alexandre Daoust, de Brooks, Minnesota est venu passer quelques jours en visite chez son frère, M. Isidore Daoust. M. Alexandre Daoust, qui est père d'une famille de 14 enfants tous vivants, a l'intention de venir s'établir prochainement dans l'Ouest canadien et il achetera probablement une terre dans la région de St-Louis.

—M. René Gravel, de Montréal, neveu de M. Ludger Gravel, ancien président des Artisans et de M. Cléophus Renaud, de Marcelin, est arrivé ici la semaine dernière pour se livrer à la culture.

—M. Napoléon Despins a vendu sa terre à M. Arthur Lacerte, du village, agent de machineries.

—o—

LAC LA BICHE, ALTA.

Etait de passage ici cette semaine, M. J. Turcotte, de St-Vincent, agent distributeur des grains de semences.

—Une soirée charmante a été donnée à l'hôtel Lac La Biche, dont le propriétaire est M. Mackris, à l'occasion du départ de Mlle M. Piché, maîtresse de Poste, par ses nombreuses amies du village qui ont su prouver à cette jeune fille combien elles regrettent son départ.

—Aujourd'hui 14 avril, nous avons une déception causée par le mauvais temps. La partie de cartes ainsi que la vente des paniers qui devaient avoir lieu ce soir ont été remises à dimanche prochain, vu le mauvais état des chemins et la pluie. Espérons que dimanche prochain nous aurons un beau soleil brillant et des chemins secs. Cependant cette forte pluie a été bienvenue par tous les fermiers qui se plaignaient beaucoup que la terre était trop sèche pour commencer les semences. A présent il y a peu d'espérer pleine réussite de ce côté.

—Un mariage a eu lieu ici cette semaine, celui de M. J. Durocher avec une jolie petite Française, fille de M. et Mme J. D'Avignon, qui sont sur un homestead à sept milles d'ici. A cette occasion M. et Mme Jos. Durocher, de Beaumont, ont visité leurs parents de Normandeau.

—o—

L'OPINION D'UN ANGLO-PROTESTANT

sur la campagne francophobe au Canada

Lettre de M. A. Vernon Thomas à la "Voice" de Winnipeg.

Le Manitoba a publié récemment la traduction d'une fort intéressante lettre parue dans le "Voice" de Winnipeg. L'auteur en est M. A. Vernon Thomas, un ancien rédacteur du Free Press, actuellement à New-York, qui exprime franchement son opinion sur la situation présente. Comme cette lettre est assez longue et que nous tenons à la mettre en entier sous les yeux de nos lecteurs, nous la donnerons en plusieurs fois.

I—LE SENS DE LA DERNIÈRE CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'on a la preuve, triste et concluante, que dans le cœur et l'âme de bien des Canadiens, le désir de la vengeance a pris préséance sur le désir de voir le triomphe de la démocratie, comme résultat de la guerre.

Quelques-uns ont semé l'alarme contre ce procédé de dégénération spirituelle.

En effet ce danger est démontré clairement par A. Clutton Brock, dans une série d'articles traitant de la guerre et publiés dans le London Times.

Dans un de ces articles l'auteur, citant Bacon, nous rappelle que "la colère est une passion sensuelle, dans laquelle l'esprit convoite, pour ainsi dire, la chair, pour un mauvais triomphe spirituel, dans lequel, même s'il y a victoire, il n'y a aucune satisfaction spirituelle."

M. Bryan, chez qui, que nous l'aimions ou ne l'aimions pas, il y a tant de bonté resplendissante, disait une parole que l'on pourrait citer ici avec à propos.

Il disait: "Aucun fardeau ne pourra abattre un homme autant que le désir de la vengeance. Celui qui veut avoir pleine vengeance de son voisin ne réussira que très peu à se rassasier, mais il passera son temps à se ronger lui-même."

Les lettres que j'ai reçues du Canada depuis les élections de décembre dernier sont une preuve évidente que la défaite de Sir Wilfrid Laurier est due surtout à la haine que l'on a pour le Canadien français.

Tout incroyable que cela paraisse, il n'en est pas moins certain qu'en décembre dernier, un grand nombre de Canadiens ont oublié le kaiser, dans leur passion de noyer les Canadiens français.

J'ai vu l'original d'une lettre que la femme d'un cultivateur de l'Ouest a écrite à une autre qui lui demandait ce que l'on pensait chez eux des élections—Cette femme de l'Ouest disait: "Ce que nous pensons? Bien, nous pensons ici que les vrais Canadiens ont montré de quoi ils étaient bâtis et qu'ils ont mis les Canadiens français à leur vraie place. Nos vrais Canadiens ont dû le faire, bien que cela nous donnait la conscription et bien que la conscription puisse m'enlever mon mari. Je n'ai pas voulu quand même que mon mari votât contre l'Union, bien que je crois que je mourrai s'il doit partir."

Peut-on douter du sentiment qui animait cette bonne femme, et est-ce injuste de penser que n'eût été la question française, elle aurait désiré que son mari votât contre la conscription.

Un de mes amis de Winnipeg qui a vu de près la campagne électorale, m'écrivait l'autre jour au sujet d'un de mes articles paru dans le "Voice."

"Je remarque que vous semblez être sous l'impression que la majorité de l'Ouest est due surtout à la franchise électorale, donnée d'un côté et retranchée de l'autre, par l'Acte des Elections en temps de guerre.

Vous vous trompez. Si ce principe avait été élargi encore plus, la majorité n'en aurait été que plus grande.

Le peuple avait pris le mors aux dents et rien ne pouvait plus l'arrêter.

La question de gagner la guerre n'était pas en jeu. La question en jeu était Québec. Sommes-nous pour être menés par Québec et l'Eglise catholique romaine? Voilà quelle était la question.

Après les assemblées publiques, quand les électeurs se réunissaient autour du poêle dans les magasins, au restaurant, à l'hôtel, enfin partout, sur les trains et dans la rue, la conversation tombait toujours sur le dos des Canadiens français et de l'Eglise catholique.

Ce qui me surprenait le plus, c'était de voir comme l'on semblait de tous côtés considérer avec légèreté la possibilité de la guerre civile. "Il faut nettoyer Québec", tel était le dicton populaire.

Nettoyer Québec, était plus important que de gagner la guerre. L'on exprimait ouvertement l'opinion que l'autocratie allemande valait de beaucoup mieux que le règne de Québec et de l'Eglise catholique romaine."

Maintenant, que l'on dise ce que l'on voudra de ce qui précède, c'est du moins l'opinion sincère et honnête d'un citoyen de Winnipeg, un homme de profession qui commande le respect dans la capitale de l'Ouest.

—o—

La Législature du New-Jersey a rejeté un projet de loi pour admettre les catholiques à enseigner dans les écoles publiques de l'Etat.

La semaine parlementaire

Une séance secrète.—Députés et sénateurs sont mis au courant de la véritable situation militaire.—L'appel des exemptés de 20 à 23 ans.—M. Borden prêche la tolérance.—Sir Wilfrid Laurier dénonce le prussianisme canadien et présente la défense de la province de Québec.—L'Ouest en a fait assez. Le gouvernement obtient une majorité de 49.

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 22 avril

La chambre a tenu cette semaine deux séances importantes. La première, qui a eu lieu mercredi, a été surtout remarquable en ce sens qu'elle fut une séance secrète —la première du genre au Canada. Seuls les députés et les sénateurs étaient présents. Le président de la Chambre en a donné un compte-rendu officiel.

Séance secrète

Le premier ministre y a fait un exposé complet de la situation militaire, de la question de la production des vivres, du problème des transports, s'attachant plus spécialement à la question des effectifs en Angleterre et chez les Alliés.

Afin de donner à la Chambre des informations complètes dans cette séance spéciale, le gouvernement avait communiqué avec Lloyd George pour obtenir un état de la situation qu'il peut faire connaître à la Chambre... Le message du premier ministre d'Angleterre a été lu.

M. Borden a ensuite expliqué en détail toute la situation. Il a donné des chiffres sur les armées respectives levées par les différents pays alliés et a montré la nécessité pour le Canada d'envoyer des renforts le plus rapidement possible pour maintenir son corps expéditionnaire sur la ligne de feu. Le premier ministre a également parlé de la question des transports et a insisté sur la nécessité vitale de stimuler l'augmentation de la production.

A la suite du discours de M. Borden, une brève discussion s'est engagée, à laquelle ont pris part sir Wilfrid Laurier, sir Sam Hughes et le général Mewburn.

La conscription n'a pas donné de résultats satisfaisants

L'ordre en conseil qui amende la loi du service militaire de façon à appeler sous les armes tous les exemptés de 20 à 23 est venu devant la Chambre vendredi et a donné lieu à une discussion qui s'est prolongée assez tard dans la soirée.

Le premier ministre a passé en revue ce qui a été fait dans tous les pays pour augmenter les effectifs des combattants. Il a fait remarquer que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fourni plus d'hommes que le Canada, à proportion de leur population. Jusqu'au 31 mars, 11,000 Canadiens ont perdu la vie sur les champs de bataille. Il faut s'attendre à de nombreuses pertes très prochainement et le pays doit être en mesure d'envoyer les renforts exigés. Les exemptions accordées sous l'empire de la loi du service militaire, continue M. Borden, ne l'ont pas été de façon équitable. Dans certaines parties du Canada, il y a eu tant d'exemptions, que le gouvernement a dû faire appel dans 80 à 90 p.c. des cas. Bref, le résultat n'a pas été aussi satisfaisant qu'on l'espérait.

En appelant maintenant les exemptés de 20 à 23 ans, nous abolissons, il est vrai, les exemptions prévues par la loi du service militaire; mais je ne vois pas d'autre moyen, assure le premier ministre de répondre au besoin urgent et impérieux d'hommes. Sans cet ordre en conseil, nous ne pourrons fournir des renforts après le 1er juillet, ni même après le 1er juin, si l'ennemi attaque immédiatement.

M. Borden ne croit pas que cette mesure nuise à la production. Sans doute la production est nécessaire; mais seule, elle ne suffit pas. Il reste aux Alliés la tâche de battre l'ennemi sur le champ de bataille.

Appel à la tolérance.

Après avoir répondu au double reproche qui a été adressé au gouvernement de faire appliquer la loi du service militaire dans la province de Québec trop sévèrement, selon les uns, et trop mollement, selon les autres, l'orateur lance un éloquent appel à la tolérance. Pour lui, il ne refusera jamais à aucune portion de la population ses droits constitutionnels au sujet de sa langue ou autre. Le manque d'entente provenant de la différence des langues n'est pas facile à surmonter et c'est de là que proviennent principalement nos difficultés.

"L'humanité, dit M. Borden, n'a jamais retiré aucun avantage de l'acharnement de la controverse religieuse. J'implore spécialement la presse, anglaise et française, de ne pas se livrer à des écrits destinés à provoquer et à perpétuer l'aigreur et le désaccord. Si la presse remplit tout son devoir, elle ne sera pas longue à apprendre cette leçon (de tolérance), que les membres des deux côtés de cette Chambre pourraient étudier avec avantage. Ainsi—et ainsi seulement —nous pourrons créer dans ce pays un véritable esprit national, ainsi seulement nos efforts réunis peuvent réussir à construire une grande nation solidement fondée sur l'héritage que Dieu nous a donné."

Wilfrid Laurier dénonce le prussianisme canadien

En commençant son discours sir Wilfrid Laurier dit que le premier ministre vient de terminer par une déclaration de sa sincérité et de son ardeur à soutenir la résolution devant la Chambre et que c'est avec le même sentiment de sincérité et de sincérité profonde qu'il se lève pour la combattre.

"Les Canadiens et les autres Alliés, poursuit-il, sont engagés dans une lutte terrible pour la liberté et leur but est d'écraser le prussianisme. Mais pendant que s'accomplit cette lutte, ne laissons-nous pas pénétrer dans notre gouvernement le système prussien de l'autocratie. L'année dernière, le gouvernement a passé la loi du service militaire, et cette année, il essaie de l'amender par un ordre en conseil. C'est s'éloigner considérablement du système de gouvernement britannique, et notre gouvernement n'a pas le droit de le faire."

Le chef de l'opposition critique de nouveau l'ordre en conseil passé au sujet des récentes émeutes de Québec. Il est absolument impardonnable de passer un ordre de cette importance durant la session de la Chambre, sans la consulter. Aujourd'hui, on vient encore nous proposer un ordre en conseil. Mais une loi ne devrait pas être modifiée, si ce n'est par un bill qui recevrait une première, deuxième, et troisième lecture. Si l'on désire amender la loi du service militaire, qu'on présente un bill. Le fait que le prussianisme existe en Europe ne justifie pas son introduction dans le parlement canadien.

M. Laurier a toujours considéré la conscription comme une erreur et la déclaration du premier ministre montre bien qu'elle n'a pas donné ce qu'on attendait d'elle. Avec le système volontaire, nous aurions plus de soldats que nous n'en avons aujourd'hui.

A propos de Québec.

Abordant la question de la province de Québec, Wilfrid Laurier rappelle que la campagne des dernières élections a été faite au cri de: "Vous ne devez pas laisser Québec gouverner le Canada." "Québec ne veut pas gouverner le Canada, dit-il. Québec ne veut ni gouverner, ni être gouverné par personne. Québec veut prendre sa part dans cette lutte comme membre de la Confédération canadienne. Nous sommes dans la Confédération depuis cinquante ans et nous y resterons."

"Les gens de Québec qui sont au front, dit encore M. Laurier, ont montré qu'ils pouvaient se battre, et ils se battront quand on fera appel à eux de la manière qu'il faut. Si vous vous y étiez pris autrement pour les approcher, vous auriez obtenu de meilleurs résultats.

"...Nous ne pouvons être séparés. Nous devons être unis. Comment le serons-nous? Est-ce par la force, ou par la conciliation du peuple, d'un homme à l'autre. Si vous voulez avoir des soldats dans Québec, la chose est assez facile. Faites appel aux Canadiens français, à leur imagination, à leurs sentiments de race. Donnez-leur de bons officiers et ils les suivront jusque dans les gueules de l'enfer allemand.

L'Ouest en a fait assez

Le Dr J. P. Molloy, député de Provencher, déclare que c'est une erreur d'enlever des fermes les garçons de 19 à 23 ans. L'Ouest canadien a fait sa part. Le gouvernement a promis l'exemption aux hommes engagés dans la production des vivres et ce n'est pas servir l'intérêt du pays que de frustrer l'agriculture de la main-d'oeuvre dont elle a besoin.

Secondé par le capitaine Joseph Read, de Prince, (Ile du Prince-Edouard), M. Molloy propose un amendement stipulant "l'exemption de tous les hommes actuellement et effectivement engagés et nécessaires dans la production des vivres sur les fermes du Canada."

Cet amendement a été battu par une majorité de 48.

Une motion pour renvoyer la résolution à trois mois a été également battue par une majorité de 75.

La résolution a finalement été adoptée par une majorité de 49.

Au Sénat elle a passé de même comme une lettre à la poste.

Jean-Louis L.

La nouvelle censure des journaux

Les nouveaux règlements concernant la presse, que vient de mettre en vigueur un arrêté ministériel d'Ottawa, suppriment d'un trait de plume la liberté de la presse au Canada. Ils sont plus sévères que ceux que la censure a édictés en tout autre pays.

De ces règlements, le *Devoir* dit: "On rendra à ses auteurs l'hommage qu'ils paraissent avoir tout prévu."

"Les règlements de la censure, dit le *Droit*, se résument en trois mots: Si vous n'approuvez pas ce que fait le gouvernement sous le rapport de la guerre, ne dites rien."

L'Action Catholique note que c'est "un bâillon dont les journalistes eux-mêmes ne connaissent pas toute la rigueur possible, tant les termes de l'ordre en Conseil permettent de l'étendre."

Il est bon de remarquer que ces règlements nouveaux n'affectent pas seulement les journaux, mais tout le monde. On peut violer les règlements de la censure aussi bien en conversation que dans un discours public ou un article de journal.

Un gouvernement qui parvient à faire décréter qu'il sera criminel sous peine de $5,000 d'amende ou cinq ans de prison, de publier ou de faire circuler quoi que ce soit de nature à faire planer des doutes sur ses motifs d'agir, doit avoir poussé les principes de "démocratie" à leur dernier point de perfection, ou nous n'y connaissons rien!

A propos d'élévateurs coopératifs

La question des élévateurs coopératifs est à l'ordre du jour chez nos cultivateurs. Nous attirons leur attention sur la lettre à ce sujet qui paraît aujourd'hui dans notre page agricole. Nous nous proposons de mettre sous leurs yeux d'autres renseignements pratiques sur cette question, si importante au point de vue de l'organisation agricole chez les nôtres.

Ça et là

Les jeunes gens de la classe 1919, en France, viennent d'arriver aux casernes pour commencer leur entraînement. Ils sont en meilleure condition physique que leurs prédécesseurs. Et dire que ces gamins avaient à peine quinze ans en août 1914! Après avoir joué à la guerre, ils vont la faire pour de bon.

Les supérieurs des collèges classiques de la province de Québec ont décidé de donner à leurs élèves trois mois de vacances au lieu de deux. En partant un peu plus tôt et en rentrant un peu plus tard, ceux-ci pourront aider efficacement aux récoltes et aux autres travaux des champs.

* * *

La prohibition règne à Toronto, c'est entendu. Tout de même, en six mois, jusqu'au 1er avril, le Grand Tronc Pacifique y a transporté près de deux millions de bouteilles de liqueurs spiritueuses, exactement 1,957,500, et le Pacifique Canadien doit bien en avoir transporté au moins autant. Ce n'est pas mal pour une ville si vertueuse!

* * *

M. le chanoine Sylvestre de l'évêché de Montréal, premier aumônier du 14e bataillon, est revenu à Montréal après avoir passé trois ans et demi sur la ligne de feu.

* * *

Le correspondant d'un journal d'Amsterdam dit que c'est le professeur Rausenberger, un artilleur gérant des usines Krupp et constructeur du fameux canon de 42 centimètres, qui a projeté le canon géant à longue portée qui bombarde actuellement Paris.

* * *

Les Américains devaient construire 12,000 avions avant le premier juillet 1918, mais d'après l'enquête faite devant le comité du Sénat, il appert qu'ils n'en ont construit encore que trente-huit. Il y a de la marge entre le "bluff" et la réalité!...

* * *

Le transport des troupes américaines en France devient de plus en plus rapide. Une fois arrivées en France les troupes américaines reçoivent un entraînement dans les camps pendant 30 jours puis elles sont envoyées dans les secteurs français ou anglais où elles se préparent d'une manière pratique à entrer en ligne.

* * *

"La théorie de la réserve de Québec, dit la Liberté*, est bien chère à certains coeurs, mais elle est trop humiliante pour ceux qui ont découvert, non seulement Québec, mais l'Ontario et tout l'Ouest canadien, pour qu'elle soit acceptée par ceux qui ont encore du sang français authentique dans les veines. Pour nous, la question de l'Ontario est une question vitale, car l'Ontario est le trait d'union des groupes de l'Ouest avec Québec."*

* * *

"Le coeur du peuple canadien français, écrit le P. Alexis dans la Semaine Religieuse *de Québec, est ulcéré, il ressent profondément les injustices dont il est victime, il n'acceptera jamais l'état de chose actuel qui met en péril sa langue et ses plus chers idéaux."*

"Si, au moins, dit le Progrès du Saguenay*, les politiciens canadiens français qui se sont fait si cruellement berner, avaient l'élémentaire loyauté de dire: Ce qui est fait, est fait; recommençons autrement, et primo, unissons-nous tous et réagissons. Mais non! ils font diversion en criant: "C'est la faute à Bourassa!", puis entre entre quatre yeux, ils ajoutent: "Mais il n'y a eu que lui à voir clair!" Le procédé est ignoble."*

* * *

Les diocèses de New-York et de Brooklyn, qui constituent pratiquement la cité de New-York, renferment deux millions de catholiques, 4,000 prêtres, 400 églises, 300 écoles, et 107,000 enfants catholiques.

* * *

Au sujet de la campagne de fanatisme qui a été soulevée en Saskatchewan, le Droit *écrit:*

Pour notre part, nous trouvons très intéressant de suivre les progrès de la lutte qui s'engage dans cette province parce que les Orangistes de là-bas, plus confiants que ceux de l'Est, n'y regardent pas longtemps pour démasquer leurs batteries. Ils ne cherchent pas à cacher le but qu'ils veulent atteindre: le catholicisme. Nos compatriotes et nos coreligionnaires de l'Ouest auront au moins l'avantage de savoir clairement qui ils combattent et pourquoi ils luttent. C'est déjà beaucoup.

* * *

Il y aura une éclipse totale du soleil le 8 juin. Sur la côte du Pacifique l'éclipse totale commencera à 2 h. 55 p.m. Elle durera en tout 46 minutes. La dernière éclipse solaire visible en Canada a été observée en 1900, et il n'y en aura pas d'autres avant 1923.

* * *

Le sénateur Gallinger du New-Hampshire a fait adopter au Congrès de Washington une résolution demandant au Président de proclamer "un jour d'humiliation publique, de prière et de jeûne qui devra être observé par le peuple des Etats-Unis."

* * *

A Washington, on vient de soumettre au secrétaire de la Marine les plans d'un "supercanon" qui aurait une portée de 105 milles. Cependant les experts ne croient pas que les résultats pratiques d'une telle arme compenseraient l'argent et le temps consacrés à son perfectionnement.

* * *

Le côté comique ne manque pas au milieu du chaos qui existe en Russie. Ne voilà-t-il pas qu'un village vient de se proclamer indépendant, en choisissant comme souverain... le roi d'Angleterre!

* * *

Clémenceau a toujours été et est encore un grand travailleur. Il fait preuve d'une activité infatigable. Il se couche à huit heures du soir et se lève tous les jours à trois heures du matin.

* * *

Le quart au moins des soldats et des marins américains affirme le New-York Post*, sont d'ascendance allemande.*

* * *

Un service solennel a été célébré le 10 avril à la cathédrale St-Patrice de New-York pour les victimes du bombardement de Paris. Dans l'assistance on remarquait l'amiral Usher, de la marine des Etats-Unis, M. André Tardieu, haut commissaire de la République française, le général Boucher, représentant l'ambassadeur de France, M. Stephane Lauzanne, chef du bureau d'information française aux Etats-Unis ainsi qu'un grand nombre d'officiers français.

* * *

Le premier journal catholique aux Etats-Unis fut une modeste feuille publiée en 1809, à Detroit, Michigan, par un Sulpicien français, l'abbé Gabriel Richard. Ce journal intitulé "The Michigan Essay" contenait une partie française. L'abbé Richard avec les abbés Maréchal, Ciquard et Matignon avait quitté la France au moment de la Révolution et s'était rendu à Baltimore en 1792.

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C.

COMITE D'EDUCATION DE L'A. C. F. C.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer la formation définitive de notre Comité d'Education. C'est une nouvelle qui sera accueillie avec satisfaction, nous en sommes sûr, chez tous les Franco-Canadiens.

Des différents comités spéciaux que prévoit la constitution de l'A. C. F. C., aucun n'a davantage sa raison d'être que le Comité d'Education.

L'éducation est pour nous aujourd'hui la question capitale, celle qui absorbe la grosse part de nos préoccupations nationales, et avec raison. Etant donnée son importance, le Comité Exécutif n'a ni la compétence ni le temps voulus pour l'envisager sous toutes ses faces: d'où la nécessité pour lui de s'entourer d'aviseurs ayant les connaissances spéciales requises pour l'aider dans sa besogne.

Le Comité d'Education comprendra les huit directeurs de l'Association Interprovinciale auxquels on a adjoint un certain nombre d'autres personnes connues pour les services qu'elles ont déjà rendus à la cause de l'enseignement.

S. G. Mgr Mathieu a bien voulu accepter la présidence de ce comité. C'est un honneur et une garantie pour les Franco-Canadiens de cette province de pouvoir confier leurs problèmes scolaires au savoir et à l'expérience d'un prélat comme l'éminent archevêque de Régina, qui a consacré la meilleure partie de sa vie à l'éducation de la jeunesse.

Dans les conditions actuelles, il est bien entendu que le Comité d'Education ne pourra se réunir qu'à de rares occasions. Aussi n'est-ce pas précisément comme corps, mais plutôt individuellement, que ses membres seront appelés à donner leur avis ou fournir des études sur différents sujets qui leur seront soumis. Leur rôle consistera aussi à attirer l'attention du Comité Exécutif sur toutes les questions et tous les mouvements se rattachant à la cause de nos écoles.

Le Comité d'Education aura le pouvoir de s'adjoindre d'autres membres s'il le juge à propos. Le but qu'on se propose est de grouper et d'intéresser toutes les personnes compétentes, pour le plus grand bien de l'instruction chez les nôtres.

La création de ce comité ne modifie en rien, naturellement, les dispositions de la constitution qui rend l'Exécutif seul responsable de toutes les décisions. Le Comité d'Education a un rôle purement consultatif et demeure sous la dépendance directe du Comité Exécutif. Son président fait partie de droit du Comité Exécutif.

DONATIEN FRÉMONT,
Chef du Secrétariat.

Membres du comité d'éducation

S. G. Mgr O.-E. Mathieu, président; MM. R. Denis, Vonda; J. E. Morrier, Prince-Albert; Dr Martial Lavoie, Howell; R. P. Auclair, Prince-Albert; Emile Gravel, Gravelbourg; Abbé Dubois, Laflèche; J. A. Roy, Régina; Abbé Ferland, St-Antoine; Dr A. Godin, Willow Bunch; J. C. Faucoup, Titanic; J. M. Renaud, Marcelin; A. Séguin, Storthoaks; J. Soury-Lavergne, Ponteix.

"La question de l'Education dans la province de la Saskatchewan"

Le Comité d'Education de l'A. C. F. C. a décidé de faire publier en brochure, à un tirage de 1,000 exemplaires, la série d'articles parus sous ce titre dans le *Patriote*. Cette brochure sera prête sur la fin de la semaine. Prix 5 sous franco; 50 sous la douzaine: $4.00 le cent. On peut adresser dès maintenant les commandes pour le nombre d'exemplaires désirés au *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert.

Canadiens français et Irlandais

Un ami nous écrit:

Un signe des temps caractéristique, que nous saluons avec plaisir, c'est de voir des Irlandais éminents comme M. l'abbé Sinnett et M. John McCarthy se séparer éloquemment des destructeurs du français et nous montrer une sympathie pour laquelle nous leur sommes infiniment reconnaissants.

Canadiens français et Irlandais, par la similitude de leur histoire et des persécutions dont ils ont été les victimes, sont faits pour s'entendre et se soutenir mutuellement. Le contraire, qui se produit malheureusement trop souvent, est une anomalie.

Pour nous, nous pouvons bien déclarer que nous bénirions presque la guerre qui nous est faite, ou plutôt qui, par-dessus nous, est faite à la religion catholique, si cette guerre avait pour résultat de créer entre Canadiens et Irlandais un esprit d'entente et de sympathie si désirable et si naturel.

"Le catholicisme en Ontario"

M. J. Albert Foisy, rédacteur en chef du *Droit* a mis en brochure, sous ce titre, la série d'importants articles documentaires qu'il publia sur les différents diocèses de l'Ontario au point de vue du progrès ou de la diminution de l'élément catholique depuis cinquante ans. Les faits et les chiffres sont des arguments irréfutables; ils démontrent d'une façon saisissante que les progrès du catholicisme dans l'Ontario sont solidaires des progrès de la nationalité française et de la résistance à l'assimilation anglo-protestante. Cette brochure de 60 pages, qui constitue une étude de statistiques des plus précieuses sur le mouvement catholique dans l'Ontario, se vend aux bureaux du *Droit*, Ottawa, Ont., au prix de 27 sous franco.

La mortalité infantile à la ville et à la campagne, en Saskatchewan

On entend dire fréquemment que la mortalité infantile est plus grande à la campagne qu'à la ville. Cependant le Dr Seymour, commissaire de la Santé publique en Saskatchewan, a publié récemment des chiffres révélant des faits qu'il est bon de connaitre.

En 1916, le nombre de morts d'enfants au-dessous de cinq ans a été comme suit dans la province:

Cités, 640. Moyenne par mille naissances, 228.5.

Villes, 226 Moyenne par mille naissances, 150.7.

Villages, 239. Moyenne par mille naissances, 126.

Municipalités rurales, 1,138. Moyenne par mille naissances, 89.08.

Ainsi, en dépit des nombreux avantages que procurent les villes avec leurs hôpitaux, leurs médecins et leurs infirmières expérimentés, la mortalité infantile, dans les districts ruraux de notre province, est de 139.42 plus basse que dans les villes.

Par contre, pour des raisons faciles à comprendre, les morts par suite des couches sont beaucoup plus nombreuses à la campagne qu'à la ville.

Gazette officielle de la Saskatchewan

Sont nommés juges de paix: Joseph-Alfred Francœur, d'Albertville; Gabriel-Henri Sirot, de Dumas; Georges-Louis Monson, de Cadillac; Evariste Beaulac, de Leask; Edgar Bertrand, de Gravelbourg; Modeste Gaudry, de Mullrany.

Le prince Jérôme Murat, petit-fils du roi Murat, qui s'est enrôlé dans l'aviation française, a été blessé dans un combat aérien contre trois avions ennemis.

...ne nation, une langue?

Chers lecteurs,

Depuis quelque temps on parle beaucoup, au Canada, de l'intérêt de l'Empire Britannique, et, chaque matin, un tas de gens prennent soin de nous apprendre qu'ils ont rêvé de bon ou de mauvais pour son salut. Pour ma part, je n'ai aucune objection à ce que chacun s'occupe ainsi du salut de l'Empire: bien au contraire, je trouve cela très bien.

Il ne faudrait cependant pas que, sous prétexte de remèdes, on nous serve des drogues empoisonnées, plus propres à produire la dissolution de l'Empire qu'à opérer son salut. Or, c'est ce que sont en train de faire certaines gens au Canada. Pour assurer l'unité et la stabilité de l'Empire, ils veulent commencer par établir l'unité de la nation canadienne; et, pour cela, disent-ils, il est nécessaire que tous les Canadiens parlent la même langue, qui doit être la langue anglaise, puisque le Canada est une colonie anglaise.

Il y a d'abord ici une erreur de langage qui montre que ces gens-là connaissent très peu la langue anglaise, ou qu'ils ont une connaissance très imparfaite de la constitution de l'Empire Britannique. Le Canada n'est pas une colonie anglaise, mais bien une colonie *britannique* ce qui est tout différent.

Le Royaume-Uni est le centre de l'Empire Britannique, mais il n'en est cependant qu'une bien petite partie, et l'Angleterre n'est que le quart du Royaume-Uni. De sorte que de n'importe quelle colonie britannique il n'est pas plus juste de dire que c'est une colonie anglaise qu'il ne le serait de l'appeler une colonie irlandaise, écossaise ou galloise.

Ce pays n'est donc pas une colonie anglaise, et par conséquent on ne peut se servir de cette raison pour dire que tout le monde doit y parler anglais. Car, dans l'Empire Britannique, dont le Canada fait partie, on parle toutes les langues usitées parmi les hommes, et sous ce rapport, le Canada est une petite réduction de tout l'Empire.

Mais, disent certains, il est nécessaire que le Canada constitue une nation, et pour cela il faut que tous ses habitants aient la même langue et la même mentalité.

—Pas du tout. Le peuple belge est une nation, et le peuple suisse une autre. Cependant en Belgique on se sert officiellement de deux langues, et en Suisse de trois. Cette dualité ou trinité de langue, au lieu de nuire à la solidité de la nation belge ou de la nation suisse, est reconnue par tous les sociologues compétents comme absolument nécessaire à leur maintien. Supposez que dans l'un ou l'autre de ces pays, l'une des langues officielles devienne la langue unique: immédiatement il y aurait danger d'annexion par le pays voisin où cette langue est parlée, c'est-à-dire par la France, la Hollande ou l'Allemagne pour la Belgique, et par la France, l'Allemagne ou l'Italie pour la Suisse.

Voilà par conséquent deux pays où, non seulement l'unité de langage n'est pas nécessaire à la constitution de l'unité nationale, mais où la diversité de langues est au contraire nécessaire au maintien de la nationalité. Ainsi en est-il de toute petite nation qui a pour voisine une nation plus forte, dont la langue est la même que celle parlée par une partie de la population du pays plus faible; si ce pays adopte comme langue unique la langue parlée de l'autre côté de la frontière, automatiquement il sera absorbé par sa puissante voisine. Le bon sens et l'histoire nous apprennent que cela n'a jamais manqué de se produire.

Ainsi donc, pour constituer la nationalité canadienne et maintenir le pays sous la domination britannique, il n'est pas nécessaire que tous les Canadiens parlent anglais. Pour cela, en tout état de cause, il suffirait que chaque groupe de la population rende justice aux autres groupes et que partout la majorité respecte les droits et les légitimes usages de la minorité.

Par ailleurs, l'usage exclusif de la langue anglaise et la *Yankéisation* générale des idées et des mœurs n'est propre qu'à amener à brève échéance, l'annexion du pays aux Etats-Unis; par conséquent, c'est le plus grand danger qui menace l'existence même du Canada et l'intégrité de l'Empire Britannique, ainsi que je me propose de le démontrer dans une prochaine lettre.

UN SAUVAGE.

LA FIERTE

UNE NOUVELLE ETUDE DU P. LOUIS LALANDE

L'*Action française*, qui célèbre par un regain d'activité son deuxième anniversaire, inaugure par la publication de *la Fierté*, (la grande conférence prononcée sous ses auspices, le 23 janvier, par le R. P. Louis Lalande, S. J.) sa *Bibliothèque*. Elle désigne sous ce nom une série d'études, d'étendue trop considérable pour la revue, qui paraîtront à intervalles inégaux dans le format et sous les couleurs de l'*Action française*.

La Fierté est accompagnée d'extraits des discours prononcés à cette même séance du 23 janvier, par MM. l'abbé Groulx et Montpetit. Le tout forme une élégante brochure de vingt-huit pages, sur papier fort.

La fierté, qui porte comme premier titre *Une soirée d'action française*, se vend 10 sous l'unité, $1 la douzaine, $8 le cent, $70 le mille, frais de port en plus. Il faut adresser les commandes au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

Cinq mille exemplaires ont déjà été vendus.

Beaucoup de gens continuent de mettre en doute l'économie réalisée par l'adoption de l'heure d'été, que vient de nous imposer le gouvernement. A noter que cette mesure fait économiser à la France environ 200 millions de francs, ce qui est appréciable.



Vente de terres confisquées

AVIS PUBLIC est par les présente donné que sous l'empire de la Loi des améliorations locales et de la Loi des Cotisations scolaires, les terres ci-dessous mentionnées sont devenues propriété de la province de la Saskatchewan, par non paiement des taxes imposées sur les dites terres, et leurs titres ont été dévolus au gouvernement en l'an 1911 et dans les années précédentes:

AVIS PUBLIC est donné en outre que les dites terres seront vendues aux conditions suivantes:

1. Des soumissions pour l'achat des terres seront demandées par avis publié dans deux numéros consécutifs de la *Gazette de la Saskatchewan*, et une fois par semaine pendant deux semaines consécutives dans un journal publié dans le territoires où se trouve situé chaque morceau de terrain et un avis sera affiché dans un bureau de poste situé dans le voisinage de chaque morceau de terrain.

2. Il devra s'écouler une période d'au moins deux semaines après la publication de l'avis mentionné dans le paragraphe 1 avant que cesse la réception des soumissions.

3. Un cinquième du prix d'achat sera payé au moment de l'achat et la balance en quatre paiements annuels égaux avec intérêt à 6 p.c. par année. S'il y avait quelque paiement en souffrance au sujet de la transaction, le taux de l'intérêt sur ce montant en souffrance serait de 7 p.c. par année. Un contrat de vente, dans la forme que pourra prescrire le ministre des Affaires Municipales, sera passé par le dit ministre, au nom du gouvernement de la Saskatchewan, avec l'acheteur de chaque terre, aux termes et conditions spécifiés ici.

4. Si l'acheteur désire payer le plein montant du prix d'achat comptant, n'importe quand avant le 1er juin 1918, une réduction de 5 p.c. lui sera faite sur le montant de la soumission acceptée et le transfert de la terre sera donné aussi tôt que possible après la réception du plein paiement.

5. Un chèque marqué, une traite ou un mandat devra accompagner chaque soumission, pour un cinquième du prix d'achat ou pour le montant total de la soumission moins 5 p.c., si l'on désire payer le plein montant de la vente.

6. Des soumissions cachetées pour ces terres, marquées: "Soumissions pour l'achat de terre confisquée", seront reçues au bureau du soussigné jusqu'à 5 h. du soir, le mercredi 15 mai 1918.

7. N'importe quelle soumission ne sera pas forcément acceptée.

NO. 34-11-3001	E. ½ NO. 14-11-3001	SE. 33-23-3101	SO. 33-23-3101
NO. 24-19-5201	NO. 10-27-3201	NO. 36-9-202	Pt NE. 25-16-202
SE. 24-16-602	SE. 22-3-602	SE. 21-22-902	SO. 21-22-902
NO. 1-23-902	NE. 34-22-1202	NE. 17-22-1202	NO. 17-22-1202
SE. 17-22-1202	SO. 17-22-1202	NE. 13-23-1202	NO. 13-23-1202
SE. 13-23-1202	SE. 1-25-1202	SO. 1-23-1202	NE. 32-20-1302
SE. 14-24-1302	Subdivision Légale 9 de Sec. 1-23-1302		No. 10-21-1402
SE. 36-29-1502	NE. 29-8-1802	NO. 28-8-1802	SE. 1-22-2002
SO. 10-22-2102	SO. 28-18-2402	NE. 14-18-2502	NE. 24-17-2602
NO. 24-47-2602	SO. 11-16-303	S. ½ NE. 28-44-403	N. ½ SE. 28-11-403

Lot 12, bloc 2, townsite de Rokeby, faisant partie du 2-25-302.

Toute la portion du quart sud-est de la section 15, township 18, rang 19, ouest du second méridien, contenant cinq acres, plus ou moins, ainsi décrite:

Commençant à l'angle sud-ouest de la dite section: ensuite allant vers le nord le long de la limite ouest, vingt (20) cordes: ensuite à l'est, parallèlement avec la limite sud de la dite section, quarante (40) cordes: ensuite au sud, parallèlement avec la limite ouest, vingt (20) cordes: ensuite à l'ouest, le long de la limite sud, quarante (40) cordes, plus ou moins, à l'endroit du commencement.

Les dix (10) chaînes du quart nord-est de la section 11, township 48, rang 20, ouest du second méridien.

Le quart sud-est de la section 30, township 20, rang 20, ouest du second méridien, à l'exception de toute la portion comprenant trois acres et onze centièmes (3.11), plus ou moins, pris pour une route publique, tel qu'indiqué sur le plan au bureau des titres des terres au district d'enregistrement des terres d'Assiniboia, No. C. 3824.

Lots 10 et 12, Bloc C, suivant une carte ou un plan de subdivision d'une partie du lot 53 du settlement de Prince-Albert, district de la Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest du Canada, détenu au bureau des titres de terre de ce district, plan "M".

Blocs 33, 48, 50, 64 et 66, suivant une carte ou un plan de subdivision d'une partie du lot 76 du settlement de Prince-Albert, district de la Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest du Canada, détenu au bureau des titres de terre pour le district d'enregistrement de la Saskatchewan-Est, plan "S 1".

Lots 1 à 5 inclusivement, Bloc D, dans une subdivision d'une partie du lot de rivière 63, dans le settlement de Prince-Albert, province de la Saskatchewan, Dominion du Canada, suivant un plan détenu dans le bureau des titres de terres pour le district d'enregistrement de la Saskatchewan-Est, plan "M".

Lots 4 et 5, Bloc 17, dans une subdivision d'une partie du lot de rivière 77, dans le settlement de Prince-Albert, province de la Saskatchewan, Dominion du Canada, suivant un plan détenu dans le bureau des titres de terres pour le district d'enregistrement de la Saskatchewan-Est, plan B 1.

La portion de la moitié ouest, ouest de la rivière de la section 9, township 44, rang 1, ouest du troisième méridien, telle qu'indiquée sur une carte ou plan d'arpentage du dit township, signé par Lindsay Russell, arpenteur général des terres du Dominion, et détenu dans la division des terres du Dominion du Département de l'Intérieur, en date du 1er juin 1880.

N.B.—Titre clair sur les terres ainsi vendues sera donné sur paiement du prix d'achat. Il n'y a pas de taxes non payées sur ces terres pour les années antérieures à 1918. Cette vente n'a aucun rapport avec la loi des taxes arriérées.

Daté à Régina, ce neuvième jour d'avril 1918.

J. N. BAYNE,
Sous-ministre des Affaires Municipales

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, SASK

PONTEIX, SASK., MERCREDI 24 AVRIL 1918 No. 16

FETES DU JOUR — *St-Marcelin*, Pape de 295 à 304. C'est sous son pontificat qu'eut lieu la terrible persécution de Dioclétien, pendant laquelle coula le sang de tant de martyrs, semence glorieuse qui contribua à gagner une multitude d'infidèles à la cause du christianisme et marqua définitivement la chute de l'ancienne Rome païenne.

Vénérable Magdeleine [illegible]. Née à Valence, en Espagne, en [illegible], elle entra dans un monastère où elle étonna par sa piété et ses vertus tous ceux qui l'approchaient.

CONCOURS

28—Au [illegible] mon premier, [illegible] mains d'un ouvrier: Mon deux [illegible] est nécessaire [illegible] mon tout [illegible] Pas que le [illegible] Est l'intime séjour De Jésus, Dieu [illegible].

29—Une marchande d'oeufs vend à une personne la moitié de ses oeufs plus un demi-oeuf; à une autre la moitié de ce qui lui reste plus un demi-oeuf; enfin à une troisième la moitié de ce qui lui reste plus un demi-oeuf. Dès lors, son panier est vide. Combien avait-elle d'oeufs?

30—Q[illegible]

Solutions [illegible] se devait [illegible] avait posé la question telle que nous la lui avions envoyée [illegible] et en *sous traits d'union*. [illegible] tant, il a peut-être voulu nous dire qu'il est l'*amusé*, mais, en tout cas, il a détruit le jeu de notre question, facilité la tâche des [illegible] et prouvé qu'il n'aurait pas [illegible] même. 24. [illegible].

Baptême — Joseph-Israel-René, fils d'Ovila Bo[illegible] et de Laure Hébert. Parrain et marraine [illegible] Mme Israël Bonneville.

French [illegible] — M. le curé a fait à Frenenville un excellent voyage dont il est revenu enchanté. Il a été admirablement [illegible], chez Dorat Vager. Excellente maison, bien [illegible], confortablement [illegible] et chez M. [illegible] le dévoué maître de Poste et marchand général, où il a dîné après avoir célébré la grand'messe et [illegible] de très nombreuses communions. Il a été surpris des progrès de cette place qu'il n'avait pas visitée depuis [illegible] années. Il y a une grande [illegible] son avenir. Les terres sont bonnes, pas trop loin des chars: les habitants sont travailleurs et rangés sous le drapeau de l'union qui fait la force. Ils vont construire immédiatement un presbytère et une église pour recevoir un curé, car Sa Grandeur a jugé qu'ils sont assez éloignés de Ponteix pour constituer une paroisse et leur a promis le premier prêtre disponible. *L'Hirondelle* profite de la circonstance pour souhaiter à ses bons amis de Frenenville le succès et la prospérité.

M. A. Liboiron, notre administrateur, et Mme Liboiron, sont allés, sur [illegible] Overland, visiter leurs parents de Wallard et faire un tour dans leur ranch de Whiteview.

Albert Paquin de St-Claude, Manitoba, est venu passer quelques jours chez son frère.

—Les wagons se succèdent en file dans les rues de Ponteix, venant du Sud chercher du grain de semence.

Transaction. B. Bos a vendu pour [illegible] son quart de section à son voisin P. Carignan et a acheté pour [illegible] une belle demi-section à Val-Marie.

A ce propos, nous ferons remarquer aux amateurs de l'Ouest, qui trouveraient trop chères les terres de nos paroisses, qu'ils peuvent s'en procurer à meilleur compte en s'éloignant du chemin de fer jusque dans nos missions. Si ces terres rapportent moins pour le moment, à cause de l'éloignement, elles procureront un bénéfice considérable de plus value quand seront construites les nouvelles lignes de chemin de fer, et formées de nouvelles paroisses. *L'Hirondelle*, qui vole un peu partout et ne se confine pas [illegible] dans les intérêts de son nid, pourra découvrir de ces bonnes terres à bas prix et les indiquer pour le seul plaisir de rendre service.

S. M. Jean, autrefois de la maison Jean & Cie vient d'entrer en société avec Wilfrid Giroux, agent des Terres de la Couronne, pour fonder la maison "Agences Giroux" qui s'occupe d'assurances de toutes sortes, de ventes d'immeubles, etc.

AVIS. Devant la rapidité vertigineuse avec laquelle se fait maintenant [illegible] du fret, nous conseillons aux personnes qui veulent des marchandises pour une époque déterminée de les faire expédier seulement six mois d'avance. Témoins: notre [illegible] qui n'est pas encore arrivé, à la date où nous écrivons cette chronique, 18 avril, et qui se [illegible] à Weyburn (130 milles, il y a plus de quinze jours; et nos deux statues parties de Montréal le 8 mars, dont nous sommes sans nouvelles! Le retard est vraiment inexplicable, à moins qu'en longeant les grands lacs, St-Pierre se soit tout à coup souvenu de son ancien métier et ait entraîné St-Paul son compagnon de route à venir jeter un coup de filet avec lui... C'est qu'ils en auraient de l'ouvrage dans l'Ontario!

—Poissons—Puisque nous parlons de pêche, nous signalerons la quantité, non pas miraculeuse, mais prodigieuse, de poissons qui remontent la rivière pour le frai, sont arrêtés par le barrage du C. P. R. et pris à pleins seaux par les gens de Ponteix. Pour être des poissons d'avril, ce sont vraiment de fort bons poissons!

HOPITAL—Comme nous l'avions annoncé, il est ouvert depuis le 15 avril, sous la direction de la Rde Soeur Marguerite ayant pour assistante la Rde Soeur Marie de la Croix. Nous rappelons que cet hôpital est absolument général. Les malades y seront reçus sans distinction de croyance ou de nationalité et pourront y appeler les docteurs et chirurgiens de leur choix.

—*Aux ménagères*—L'odeur des choux dans un appartement est bien désagréable. Bien des ménagères hésitent à faire cuire ce bon légume, crainte de la mauvaise odeur répandue dans leur logis. Il y a un moyen très simple d'éviter ce désagrément. Mettez dans la casserole ou la marmite dans laquelle cuiront vos choux un gros morceau de pain entouré de mousseline. L'odeur disparaît alors complètement.

MADAME DUCORDON—Mme Ducordon, une brave femme de concierge est douée d'une mentalité qui la distingue de ses congénères. La bonne grosse simplicité d'esprit qui a disparu de nos méninges modernes fleurit encore avec toute sa saveur dans l'intellect de Mme Ducordon. Il est bon que vous sachiez, pour apprécier la petite histoire qui suit, que Mme Ducordon a un fils en train d'accomplir son service militaire. En bonne mère elle a résolu de lui rendre visite. La voilà donc, après un voyage dont le détail vous indiffère, devant la grille de la caserne d'infanterie. Un factionnaire fait les cent pas devant une guérite tricolore.—La vue d'une caserne gardée par un soldat armé, la gorge ceinte d'une jugulaire, est un spectacle intimidant, surtout pour une pacifique concierge. Que Mme Ducordon se sente donc un peu dépaysée en cette occurence, vous comprendrez que cela n'a rien de surprenant. Cependant elle est là pour voir son fils et le sentiment maternel finit toujours par surmonter tout autre sentiment. Aussi, ajustant sous son bras le volumineux paquet de bonnes choses qu'elle apporte au pauvre chéri et redressant l'échine, elle aborde le factionnaire: "Ce serait-il un effet de votre bonté, Monsieur, de me dire si vous ne connaîtriez pas un soldat nommé Ducordon?" Le factionnaire s'est arrêté: "Ducordon! mais oui, je connais ça! C'est un bleu n'est-ce pas?

Je ne connais pas sa couleur, Monsieur, mais il m'a écrit qu'il demeure au deuxième étage sur la grande cour.

—Parfaitement, c'est mon voisin de lit.

Comme ça se trouve! s'écrie joyeusement la bonne Dame". Et, enhardie de se trouver quasi en pays de connaissance, elle ajoute: "Vous seriez bien aimable d'aller lui dire que sa mère est là." Mais voyant le soldat embarrassé elle s'empresse de le rassurer. Et, désignant la guérite: "Je garderai la loge en votre absence!"

BON MOT

Il parait, docteur, que vous gagnez beaucoup d'argent ?

—Mon Dieu, madame, pas autant qu'on pourrait le croire. Cependant mes clients me font vivre.

—Leur rendez-vous la pareille, au moins ?

PERDU

Une jument noire, 12 ans, 1,175 lbs, quelques crins blancs à la queue, aucune autre marque. Récompense généreuse. AD. LIBOIRON, PONTEIX, Sask.

EVANGILE

Le quatrième Dimanche après Pâques

(S. Jean, XVI)

EN ce temps-là Jésus dit à ses disciples: Je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais, parce que je vous ai ainsi parlé, votre cœur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité: il vous est utile que je m'en aille: car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous: mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement. Du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi: de la justice parce que je vais à mon Père et que vous ne me verrez plus: du jugement parce que le prince de ce monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont en ce moment au-dessus de votre portée. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

Une direction du Souverain Pontife aux écrivains catholiques

Dans une lettre que S.S. Benoît XV adresse au président de la Société Bibliographique de France, le Souverain Pontife exhorte les écrivains catholiques à ne pas mesurer l'amour dû à la patrie à la haine de ceux avec qui la patrie est en guerre:

"Vous savez, écrit le Souverain Pontife, combien graves sont les circonstances présentes, quel incendie de guerre ravage l'Europe presque entière et fait subir à une immense multitude d'hommes d'incalculables désastres. A de tels malheurs, ni la prévoyance des lois humaines, ni les décisions de la sagesse de ce monde ne pourront remédier d'une manière suffisante. Il faudra invoquer surtout le concours de l'Eglise qui seul, comme vous le savez, peut guérir les âmes, les conduire à oublier et à pardonner, les rassembler par la charité fraternelle. Vous comprenez quel est le but de Notre présente recommandation. Les maux qui, en effet, résultent de la guerre actuelle ne se limitent pas à la dévastation des campagnes, à la destruction de villes florissantes, pas même (et nous abrégeons la liste de tant de calamités) pas même à la mort violente ou aux blessures qui atteignent des victimes innombrables. Il y a d'autres maux encore, d'une autre espèce et d'un caractère très grave. Au milieu de tels malheurs, la charité mutuelle a disparu de beaucoup d'âmes, dans lesquelles s'est presque effacé le précepte nouveau apporté par l'Evangile qui nous oblige à aimer même nos ennemis. D'aucuns ont été si loin dans cette voie qu'ils en sont venus à mesurer l'amour dû à la patrie, à la haine de ceux avec qui la patrie est en guerre. Dans un tel choc des armes, dans un si violent conflit des âmes, on était en droit de redouter un refroidissement de la charité chez un grand nombre. Mais les passions de conquête et de domination qui ont engendré la guerre, aggravées par sa cruauté et sa longue durée, ont pour résultat d'enlever toute mesure aux rancunes, aux haines, aux désirs de vengeance.

"Ces excès doivent être déplorés assurément par tous les hommes de bien: mais ceux-là surtout qui, comme vous, travaillent par la plume doivent accomplir ce qui sera en leur pouvoir pour calmer et concilier les esprits, pour faire oublier ce qui tendrait à provoquer les colères, de telle sorte, en un mot, que, lorsque l'on posera les armes on abdique pareillement les haines. Dirigez donc dans ce sens les résolutions de zèle que vous renouvelez présentement, ainsi qu'en témoigne votre lettre. Vous n'accomplirez aucun effort plus utile à la religion et à votre patrie que si, par l'enseignement, la persuasion, l'exhortation, vous amenez à profiter plus largement des bienfaits de la paix future les hommes ramenés alors à n'avoir qu'un cœur et qu'une âme."

Une lueur sur la guerre

Dans une allocution au Sacré-Collège, le Souverain Pontife a dit, entre autres, ceci (qui s'applique à *toutes* les nations belligérantes ou non, car *toutes* souffrent de la guerre):

Ainsi que le dérèglement des sens jeta autrefois des villes célèbres dans une mer de feu, ainsi de nos jours l'impiété des choses publiques a plongé le monde dans une mer de sang. Mais sur les ténèbres qui enveloppent la terre, la lumière de la foi brille encore, haute et tranquille.

Oui, nous payons en bloc les fautes commises par les collectivités: l'indifférentisme religieux, l'irréligion, l'hérésie, l'apostasie, le sacrilège, la dépravation dans tous les domaines, le sensualisme sans frein, etc.

Je lisais, ces jours-ci, le tableau effroyable de l'*esclavage* au centre de l'Afrique; c'est un ensemble indescriptible d'horreurs abominables à faire pleurer des pierres! Or, combien de nations l'ont toléré, ce marchandage infâme et atroce, l'ont encouragé et pratiqué aussi, hélas!

Si les grandes nations avaient tourné leur activité, leur science, leur puissance financière vers la destruction de ce chancre ignoble, celui-ci serait arraché des flancs de l'Afrique sanglante et, par surcroît, le monde, béni de Dieu, ignorerait peut-être la monstrueuse guerre qui le ravage.

Et cela déjà jette une lueur sur la guerre.

Mais il y a autre chose.

* * *

Faites les bilans nationaux des peuples d'ici-bas. Vous en trouverez peu qui ne se soldent par un passif formidable à l'égard de Dieu, de la justice et de l'humanité.

La *Belgique*, héroïque elle-même, a le *Congo*, et les drames affreux qui s'y sont déroulés aux dépens des pauvres indigènes...

La *Serbie* a sur la conscience ses *persécutions* impitoyables contre l'Eglise catholique...

L'*Espagne*, sa *sensualité* effrénée et sa condescendance aux idées mortelles de la *Révolution* athée et impie, elle, l'Espagne si catholique autrefois...

Le *Portugal*, lui aussi, paie sa dette, par la souffrance, pour avoir cédé aux suggestions malsaines et malfaisantes de la *franc-maçonnerie* et de l'*anticléricalisme*.

La *Chine* et le *Japon* ont versé à flots le *sang* des missionnaires, des néophytes et des explorateurs, en des supplices horribles dignes de l'enfer.

Le *monde musulman* geint, lui aussi, sous le poids de son *erreur*, de son *sectarisme* et de sa *débauche*...

La *Turquie* s'est vautrée dans le sang de centaines de milliers de Grecs, Libanais, Arméniens!

La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au fond...

L'*Allemagne* traîne à ses pieds lourds d'énormes *boulets boueux et sanglants* qui s'appellent: Ordre teutonique, Prusse, Luther, Kant, Nietsche, Hegel, Schelling, Hæckel, Bismark, Kulturkampf, Alsace-Lorraine, Pologne, Holstein, Congo, toute la lignée et tous les crimes de ses Hohenzollern, toutes les erreurs philosophiques, morales, religieuses..., sans compter toutes ses infamies de la guerre actuelle...

L'*Autriche*, complice de l'*Allemagne* protestante et barbare, porte une part du fardeau de celle-ci... sans oublier la *Bosnie*, l'*Herzégovine* et la *Serbie*...

Les *Amériques* ont à leur passif les traitements barbares infligés aux *indigènes*, et la destruction presque complète de ces races autochones...

La *Russie* paie l'impunité et les honneurs si longtemps accordés à ces pourrisseurs que furent *Tolstoï*, *Gorki*, etc., et dont les œuvres déliquescentes sont venues à bout de la robustesse du grand ours et en ont fait une biche craintive, lâche et affolée...

La *Suisse*, la *Suède*, la *Norvège*, le *Danemark* et la *Hollande* souffrent aussi de la guerre, et n'ont sans doute pas oublié leurs *législations sectaires* à l'égard de l'Eglise de Dieu, leur vie de *jouissances* trop matérielles, leur dangereuse sécurité dans les plaisirs de la paix...

L'*Italie* porte toujours le poids de l'expropriation des *Etats Pontificaux* et des audaces de la *Haute-Maçonnerie*...

L'*Angleterre* peut faire son "mea culpa" en songeant aux *Indes*, aux *Irlandais*, aux *Boërs*, à ses diverses *colonies* où elle n'a pas toujours observé les lois divines et humaines...

La *France*, enfin, notre chère patrie, a, depuis plus de cent ans, donné au ciel et à la terre l'exemple de tant d'*erreurs* et de *fautes*, que sa responsabilité est toute spéciale, car, jadis elle était l'étoile où l'humanité dirigeait sa marche vers Dieu, la justice, la beauté, tandis que, hélas! depuis la Révolution... N'insistons pas.

Bref, toutes les nations ont offensé gravement le Créateur, toutes ont délaissé, plus ou moins, le chemin du devoir, toutes se sont engagées dans des chemins qui mènent fatalement aux catastrophes, —et toutes doivent proclamer publiquement, comme Clémenceau, qu'*elles se sont trompées!*

La guerre monstrueuse apparaît alors comme la conséquence logique d'une longue suite d'erreurs, de fautes et de crimes incombant à tous, bien qu'en des proportions très différentes...

Et de cette lueur sur la guerre, peut jaillir pour nous tous une leçon: renoncer au mal qui nous a rongés si longtemps et revenir au Dieu, Père de toutes les nations, qui a le cœur assez grand, puissant et tendre pour accueillir, pardonner et guérir tous ses enfants prodigues...

...Oui, "sur les ténèbres qui enveloppent la terre, la lumière de la foi brille encore, haute et tranquille."

Mais, ô peuples,—attention!—si vous avez entendu la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos cœurs!

J. SANTO.

Pour les Cultivateurs

ELEVATEURS COOPERATIFS

Lettre d'un cultivateur

Monsieur le directeur du PATRIOTE DE L'OUEST.

Prince-Albert, Sask.

Cher monsieur.

J'ai lu avec intérêt, dans le *Patriote de l'Ouest* du 10 courant, le rapport annuel du "Comptoir Agricole", au cours duquel il est fait allusion aux élévateurs coopératifs.

Etant moi-même cultivateur et possédant un peu d'expérience dans l'opération des élévateurs, je puis dire que les nôtres trouveraient de grands avantages à s'organiser pour contrôler la vente de leurs grains par un "élévateur de fermiers".

Les entreprises faites dans ce sens ont prouvé que le capital engagé par les cultivateurs dans un élévateur coopératif forme un bon placement, et rapporte de deux manières: d'abord il donne un revenu moyen de 15 pour cent, puis il améliore les conditions du marché local et donne aux cultivateurs le moyen de se faire payer le plus haut prix basé sur la vente *au char* sur le marché de Winnipeg.

Il est vrai que c'est une entreprise qui coûte de l'argent, soit de $9,000 à $10,000. Mais si cela est payant pour les compagnies et marchands de grains, pourquoi ne serait-il pas payant pour les vrais propriétaires des grains, les producteurs? D'ailleurs, nous pourrions compter plusieurs de nos paroisses qui peuvent disposer facilement de bien plus de capital qu'il en faut pour construire et mettre en opération un élévateur. L'essentiel est de bien comprendre les risques et les avantages d'un élévateur coopératif, et de s'organiser pour se passer autant que possible des autres, surtout des compagnies qui cherchent à échanger leur aide financier pour le contrôle des affaires de l'élévateur. C'est là souvent un mauvais premier pas, qui peut conduire à un insuccès. Il est certain que ces prêteurs *d'argent* cherchent autre chose que du 7 à 8 pour cent. Aussi, ils s'arrangent toujours de manière à faire les profits sur la manipulation des grains. Si, dans certaines paroisses il est nécessaire d'avoir recours à un emprunt, que l'on s'adresse à un des nôtres qui a du capital disponible et qui sera bien aise de toucher un intérêt de 7 pour cent; ou bien encore, à défaut d'un tel prêteur, qu'on s'adresse à des compagnies de construction qui font une spécialité de bâtir des élévateurs payables partie au comptant et partie par versements annuels.

De cette manière, les cultivateurs ne seront liés aux compagnies de grains par aucun contrat embarrassant; ils seront maîtres de leur entreprise dès le début, et pourront bénéficier eux-mêmes de tous les profits résultant de l'opération de l'élévateur.

Ne pourriez-vous pas, Monsieur le Directeur, indiquer à nos cultivateurs les moyens d'obtenir des renseignements sûrs et complets sur l'organisation et l'administration d'un élévateur coopératif et ainsi leur rendre un service précieux, en les mettant en mesure de faire leurs propres affaires et de s'assurer tous les profits auxquels ils ont droit dans la vente de leurs grains.

UN CULTIVATEUR.

Note de la rédaction.—Nous conseillons aux culivateurs qui désirent des renseignements spéciaux relativement aux élévateurs coopératifs de s'adresser à M. Joubert, secrétaire de la Carey Farmer's Elevator Co., Saint-Pierre, Man.; ou bien à la compagnie Le Comptoir Agricole, Lté, 300, Edifice Grain Exchange, Winnipeg, Man.

Les semailles

Le premier bulletin de la saison publié par le Département d'Agriculture de la Saskatchewan indique que les semailles du blé étaient générales à travers la province le 15 avril. Dans beaucoup de districts, on a même commencé à semer dans la première semaine du mois.

Au 15 avril, un quart du blé avait déjà été semé. Il n'y a pas eu de difficulté à trouver la quantité de blé de semence requise. Dans quelques districts, l'avoine de semence est rare, mais on en a fait venir de l'extérieur.

La température est idéale et la terre en excellente condition pour les semailles.

La superficie devant être semée en blé est estimée représenter une augmentation de 10 à 12 pour cent.

Grâce au printemps précoce, la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre agricole a été surmontée sans peine.

Deux fermières qui réussissent

Les demoiselles Clara et Béatrice Forward ont cultivé elles-mêmes leur ferme à Oak Lake, Man., depuis quatorze ans, faisant seules tous leurs travaux: labour, semailles, jachères, moisson, etc. Elles ont réussi tout spécialement dans l'élevage des animaux et possèdent un magnifique troupeau de "courtes cornes", pur sang et demi-sang. Un de leurs taureaux a gagné le premier prix l'été dernier à l'exposition d'Oak Lake; il pesait 2,170 livres.

L'opinion de M. Motherwell au sujet de l'appel des exemptés de 20 à 23 ans

Commentant le récent ordre en conseil qui modifie la loi du service militaire, M. Motherwell, ministre de l'agriculture de la Saskatchewan, a fait la déclaration suivante à Régina:

"Le rapport ne me semble pas tout à fait correct. Si l'urgence est telle qu'on le dit, pourquoi ne pas étendre la mesure de façon à inclure les hommes de 20 à 34 ans, car les âges de 20 à 23 ne comprennent qu'un nombre d'hommes relativement petit.

"Il y a deux grands facteurs: les hommes au front et les hommes sur la terre. Personne ici n'est capable de dire au juste quel est le besoin le plus pressant. Je ne me sens pas capable d'exprimer une opinion bien arrêtée sur cette question.

"Si Lloyd George demande tous les hommes disponibles, alors, pour l'amour de Dieu, envoyons-les aussi vite que possible. Si les vivres sont le facteur le plus urgent, alors gardons nos hommes sur la terre. Si tout dépend de l'urgence, je suis prêt à soutenir le facteur le plus urgent, que ce soit des hommes pour la ligne de bataille ou des hommes pour la production des vivres.

"Ce que j'ai toujours le plus critiqué, c'est que nous n'avons jamais reçu, ni du gouvernement britannique, ni du conseil interallié, aucune information précise sur la manière dont le Canada pourrait le mieux servir. Le gouvernement des Etats-Unis a envoyé en Europe, dès le début, une mission dirigée par le colonel House. Il a ainsi appris des gouvernements anglais et français comment les Etats-Unis pouvaient le mieux servir les Alliés. Le Canada, après bientôt quatre ans, est encore sans informations du même genre.

"Si Lloyd George dit: Laissez tout de côté et envoyez-nous vite des hommes, alors laissons tout de côté; mais nous devrions savoir d'une façon définitive de quelle manière nous pouvons le mieux servir avec nos effectifs. Nous ne pouvons enlever les hommes de dessus les fermes et maintenir notre production; nous ne pouvons faire des miracles. Jusqu'à présent, l'argument semblait être en faveur des vivres. Jusqu'à tout récemment, il n'y a pas eu de désastres des Anglais ou des Alliés par manque d'hommes, mais il y a eu des désastres par manque de provisions."

Les injustices de la foule

Aux Etats-Unis, on mène la vie dure aux Germano-Américains et la foule excitée se livre parfois à de véritables atrocités, dignes des barbares teutons. Dans l'Illinois on a récemment pendu un prétendu Allemand dont la dernière volonté fut qu'on l'ensevelit dans le drapeau américain. A Long Island City, l'autre jour, sur la dénonciation d'un voisin qui la qualifia d'espionne et de personne déloyale, une femme fut arrêtée et traduite devant le magistrat local. L'enquête tenue par celui-ci démontra que l'accusée était une des victimes du *Lusitania*, qu'elle a soigné en Europe des blessés serbes, français et anglais, qu'elle a actuellement dans les armées alliées en France son mari et quatre fils et que jamais elle n'a tenu de propos pro-allemands.

LES MARCHES

Le marché aux grains

Winnipeg

AVOINE—	
No. 2 C. W.	.91
No. 3 C. W.	[illegible]
No. 1 fourrage	.88
ORGE—	
No. 3	.162
No. 4	.157
Fourrage	.110
LIN—	
No. 1 N. W. C.	[illegible]
No. 2 C. W.	[illegible]
No. 3 C. W.	.361½

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	.203
No. 2 nord	.195
No. 3 nord	.193
No. 4 nord	.176
No. 5 nord	.143
AVOINE	.89c
ORGE	$1.00
MOULEE, 100 lbs	$1.55
SON 100 lbs	$1.35
BEURRE, la livre	.50c
OEUFS, la douzaine	.45c
BOEUF, la livre	.18c
PORC, la livre	.20c
MOUTON, la livre	.26c

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Truies	$16.00
Pesantes	$17.00
Verrats	$10.00 à $11.00
Légers	$16.50 à $18.00
BOUVILLONS—	
Pesants du printemps	$13.75 à $14.00
Pesants de choix	$12.50 à $12.75
De choix pour boucherie	$11.50 à $11.75
Ordinaires	$9.75 à $10.50
Assez bons	$8.50 à $9.00
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$11.50 à $12.00
De choix pour élevage	$8.50 à $9.00
Passables	$8.00 à $8.50
VACHES—	
De choix pour boucherie	$10.50 à $11.00
Passables	$9.25 à $9.50
Ordinaires	$6.50 à $7.00
Conserve	$5.00 à $5.75
Laitières	$75.00 à $100
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$10.00 à $10.25
De choix, légers	$9.00 à $9.50
Passables	$8.00 à $8.50
TAUREAUX—	
De choix	$7.75 à $8.50
Bons	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$5.75 à $6.25
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.25
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
VEAUX—	
De choix, légers	$10.00 à $12.00
De choix, pesants	$9.00 à $10.00
BREBIS ET AGNEAUX	
Agneaux de choix	$17.00 à $18.00
Béliers	$9.00 à $10.00
Brebis	$9.[illegible] à $10.00

D. COUGHLIN & CO.

FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD

LE DÉFRICHEUR

RÉCIT DE LA VIE RÉELLE

No. 4

Par A. GÉRIN-LAJOIE

l'agriculteur qui vit de son travail peut dire avec raison qu'"il ne connaît que Dieu pour maître."

Ah! s'il m'était donné de pouvoir me faire entendre de ces centaines de jeunes gens qui chaque année quittent nos campagnes pour se lancer dans les carrières professionnelles, commerciales, ou industrielles, ou pour aller chercher fortune à l'étranger, je leur dirais: Jeunes gens, mes amis, pourquoi désertez-vous? pourquoi quittez-vous nos belles campagnes, nos superbes forêts, notre belle patrie pour aller chercher ailleurs une fortune que vous n'y trouverez pas? Le commerce, l'industrie vous offrent, dites-vous, des gages plus élevés, mais est-il rien d'aussi solide que la richesse agricole? Un cultivateur intelligent voit chaque jour augmenter sa richesse, sans craindre de la voir s'écrouler subitement; il ne vit pas en proie aux soucis dévorants; sa vie paisible, simple, frugale, lui procure une heureuse vieillesse.

"Vous ne doutez pas, mon jeune ami, de l'intérêt que je vous porte. Eh bien! je suis tellement persuadé que cette carrière, tout humble qu'elle puisse paraître à vos yeux, est préférable aux professions libérales, au moins pour la plupart des jeunes gens, que je n'hésite pas un instant à vous recommander de l'embrasser, malgré toutes les objections que l'on pourra vous faire. Pour avoir étudié pendant quelques années, ne vous en croyez pas moins apte à la culture de la terre. Au contraire, mon ami, l'étude a développé vos facultés naturelles, vous avez appris à penser, à méditer, à calculer, et nul état ne demande plus d'intelligence que celui de l'agriculteur. Si cet art n'a pas fait de plus rapides progrès parmi nous, il faut en accuser en grande partie la malheureuse répugnance qu'ont montrée jusqu'aujourd'hui nos hommes instruits à se dévouer à cette honorable industrie. Bravez, le premier, mon jeune ami, ce préjugé funeste, d'autres vous imiteront bientôt et en peu d'années l'agriculture sera régénérée."

Chacune de ces paroles allait au cœur de Jean Rivard. C'était bien là son rêve de tous les jours, son idée favorite. Mais chaque fois qu'il en avait parlé dans sa famille, son projet avait excité de telles clameurs qu'il n'osait plus revenir sur ce sujet. D'ailleurs une difficulté existait à laquelle ne songeait pas le bon curé: comment, avec la petite somme de cinquante louis, songer à devenir propriétaire à Grandpré, lorsqu'une ferme de dimension ordinaire n'y pouvait coûter moins de douze à quinze mille francs (*), sans compter la somme nécessaire à l'acquisition du matériel agricole et des animaux indispensables à l'exploitation?

Jean Rivard passa donc encore plusieurs mois à considérer sa situation, à faire des projets de toutes sortes, à chercher tous les moyens imaginables de sortir d'embarras. Parfois le découragement s'emparait de son âme et l'avenir s'offrait à ses regards sous les couleurs les plus sombres. Eh quoi! se disait-il, serai-je condamné à travailler comme journalier, comme homme de peine, dans les lieux mêmes où mon père cultivait pour son propre compte? La pensée d'émigrer, de s'expatrier, lui venait bien quelquefois, mais il la repoussait aussitôt comme anti-patriotique, anti-nationale.

(*) On conserve encore la coutume dans les paroisses canadiennes éloignées des villes, de compter par francs dans les conventions relatives aux biens fonds.

Une raison secrète qu'on connaîtra bientôt rendait encore plus vif son désir de s'établir le plus promptement possible.

III

NOBLE RÉSOLUTION DE JEAN RIVARD

Les soucis qui tourmentaient notre jeune homme surexcitèrent à tel point son système nerveux qu'il lui arriva plus d'une fois de passer la nuit sans fermer l'œil. Il se levait, se promenait de long en large dans sa chambre, puis se couchait de nouveau, demandait en vain au sommeil quelques moments de repos. Enfin il arriva qu'une nuit, après plusieurs heures d'une insomnie fiévreuse, il s'endormait profondément, et eut un songe assez étrange. Il se crut transporté au milieu d'une immense forêt. Tout-à-coup des hommes apparurent armés de haches, et les arbres tombèrent çà et là sous les coups de la cognée. Bientôt ces arbres furent remplacés par des moissons luxuriantes; puis des vergers, des jardins, des fleurs surgirent comme par enchantement. Le soleil brillait dans tout son éclat; il se crut au milieu du paradis terrestre. En même temps il lui sembla entendre une voix lui dire: il ne dépend que de toi d'être un jour l'heureux possesseur de ce domaine.

Bien que Jean Rivard fût loin d'être superstitieux, ce songe fit cependant sur lui une impression extraordinaire. En s'éveillant, une pensée qu'il regarda comme une inspiration du ciel lui traversa le cerveau, et dès que le jour parut, se levant plus tôt que d'habitude, il annonça à sa mère qu'il allait partir pour un voyage de quelques jours.

Or, voici le projet que Jean Rivard avait en tête. Il savait qu'en arrière des paroisses qui bordent le beau et grand fleuve Saint-Laurent s'étendaient d'immenses forêts qui ne demandaient qu'à être défrichées pour produire d'abondantes récoltes. Là, pour une modique somme, un jeune homme pouvait facilement devenir grand propriétaire. Il est bien vrai que les travaux de déboisement n'étaient pas peu de chose et devaient entrer en ligne de compte, mais ces travaux ne demandaient que du courage, de l'énergie, de la persévérance, et n'effrayaient nullement notre héros.

Jean Rivard avait donc résolu de s'établir intrépidement sur une terre en bois debout, de la défricher, de l'exploiter, et il voulait à cette fin faire une visite d'exploration.

(*A Suivre*)

La race de Calino ne s'éteindra jamais. Un de nos amis se présente hier matin chez M. X... qu'il trouve fort occupé. Il avait sur la table une centaine de numéros des journaux, qu'il compulsait avec le plus grand soin.

Que diable faites-vous donc là? lui demanda notre ami.

—Eh! ne m'en parlez pas, j'ai entrepris un travail diabolique. Je fais le relevé de *tous les mariages* de l'année.

—Mais dans quel but?

—Je veux savoir s'il s'est marié plus d'hommes que de femmes.

UN NAIF

Le maître, s'adressant à son nouveau domestique.—"Térence, je vais à la campagne, chez ma mère; si M. Dudley vient me demander, dites-lui que je serai de retour mardi."

Térence.—Oui, monsieur." Puis, après une pause. "Mais qu'est-ce que je lui dirai, s'il ne *vient pas* vous demander?...

PRINCE-ALBERT

—Les propriétaires d'automobiles de la ville et du district ont fondé un club dont le président est M. A. L. Mattes. La première assemblée générale se tiendra le 4 mai, à trois heures, dans la salle de l'hôtel de ville.

—M. Achille Courchêne, de Blaine Lake, était depuis quelque temps déjà à l'hôpital de la Sainte Famille, à la suite d'un malheureux accident qui lui a brisé une jambe. Hier, il a dû subir une opération pour l'appendicite. Le malade est aussi bien que possible. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

—L'école séparée catholique traverse en ce moment une rude crise financière et l'on s'efforce par toutes sortes de moyens de prélever des fonds pour lui venir en aide. Nous sommes sûr que les Franco-Canadiens sauront se montrer généreux.

—M. Georges Jarest, appelé sous les drapeaux, est parti ces jours derniers pour Régina. Nous lui souhaitons bon courage.

—M. François Côté est en route pour New-York où il va s'occuper de lancer une importante invention.

—M. Louis Ross, un Canadien français, de Prince-Albert est de retour du front après avoir été réformé. Il compte à son actif trois années de campagne.

—La scierie de la compagnie de Prince-Albert a commencé à ouvrir ses portes lundi dernier avec un personnel de 500 ouvriers. D'autres hommes seront pris chaque jour. On travaillera jour et nuit pendant toute la saison.

—Le conseil diocésain se réunit aujourd'hui à l'évêché.

—De passage: le R. P. Grandin, d'Edmonton; le R. P. Delmas, de Duck Lake; M. l'abbé Rochon, de Star City.

—Nous sommes heureux de saluer l'arrivée parmi nous de Mlle Annette St-Amant, de l'Avenir, P.Q. Mlle St-Amant résidera à l'Académie de Sion.

FEU L'ABBE CROCHETIERE

La patrie canadienne lui doit de la reconnaissance

La mémoire de l'abbé Crochetière, le vaillant aumônier canadien que la mort a frappé sur le champ de bataille dans l'exercice de son ministère de charité restera en honneur parmi nous. Plusieurs services funèbres ont été célébrés pour le repos de son âme, notamment à Princeville, à Sherbrooke, à Québec, etc.

De l'oraison funèbre prononcée à Princeville par M. l'abbé Pellerin du Séminaire de Nicolet, citons le passage suivant:

"Le regretté défunt a accepté son sacrifice pour une autre raison encore. Il voyait dans les crimes des nations contemporaines la cause véritable du conflit qui ensanglante présentement l'Europe, et il a voulu s'offrir en victime d'expiation, comme il m'en fit part, dans un entretien intime. N'est-il pas vrai que son sacrifice lui donne droit à la reconnaissance de la patrie canadienne? Nous avons péché comme peuple, nous aussi, puisque le bon Dieu nous a châtiés."

Pour la semaine prochaine

Les premiers hommes appelés d'après le nouvel amendement à la loi militaire seront sous les drapeaux au commencement de la semaine prochaine. Les régistraires ont déjà reçu avis que les exemptions, dans la classe 1, des hommes entre 20 et 22 ans inclusivement, sont annulées. Les hommes seront notifiés de se rapporter à une date déterminée.

Dans chaque district, les jeunes gens seront appelés par fournées, tel que requis par l'officier général commandant ce district militaire.

On donnera sept jours à chaque homme pour régler ses affaires privées.

EN IRLANDE

Tous contre la conscription

A la suite de la décision du gouvernement britannique d'imposer la conscription à l'Irlande, une grande agitation s'est immédiatement levée à travers tout le pays. Les nationalistes, les Sinn Feiners, les O'Brienites et les laborites ont tenu une conférence sous la présidence du maire de Dublin. Ils ont adopté à l'unanimité une résolution déclarant leur détermination de combattre la conscription. Cette résolution est semblable à celle adoptée le matin de la même journée par l'assemblée des évêques irlandais. Ceux-ci déclarent que la conscripion est une loi oppressive et inhumaine que le peuple irlandais a le droit de combattre "par tous les moyens conformes à la loi de Dieu."

La mesure du gouvernement a eu pour effet de réunir ensemble tous les partis adverses dans la lutte contre la conscription.

La population est extrêmement agitée et l'on peut s'attendre à de graves événements d'un moment à l'autre. Des émeutes ont déjà éclaté à Dublin. Le maréchal French, commandant en chef des armées en Angleterre, est arrivé dans la capitale irlandaise avec son état-major.

Les autorités militaires ont pris possession des bureaux de postes, des bureaux de télégraphes, des chemins de fer et autres points stratégiques. De nombreuses réunions de protestation se sont tenus dimanche dernier à travers toute l'Irlande, mais aucun désordre ne s'est produit.

En dernière heure, nous apprenons que la grève générale est décrétée comme mesure de protestation contre la conscription.

Changements dans le cabinet anglais

Le vicomte Milner devient secrétaire pour la guerre. J. Austin Chamberlain, fils de Joseph Chamberlain, est nommé membre du cabinet de guerre. Le comte de Derby succède à lord Bertie comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en France.

Le vicomte Milner était membre du cabinet de guerre sans portefeuille depuis décembre 1916. Le comte de Derby a été à la tête du bureau de la guerre depuis la formation du cabinet Lloyd George, à la même date. Précédemment, il avait été directeur du recrutement et ministre de l'air.

A part quelques exceptions, les journaux anglais accueillent favorablement ces différents changements.

Paul Proulx

Paul Proulx, un ancien dont le nom a été mêlé à l'hisoire de l'Ouest, est mort récemment à Sainte-Anne des Chênes, Man., à l'âge de 81 ans. Il avait été l'un des lieutenants de Louis Riel pendant les troubles de 1869-70.

Bolo est fusillé

Paul Bolo pacha, condamné pour crime de haute trahison, a été fusillé dans le bois de Vincennes.

Quand l'officier est venu le réveiller et lui dire que l'heure de l'expiation était arrivée, il s'est écrié: "Tant mieux! j'en suis enchanté". Avant de quitter la prison, il a demandé à recevoir la communion.

Le condamné est allé au poteau d'exécution vêtu d'un complet neuf et en gants blancs.

En descendant d'automobile, il a écouté l'exhortation de l'aumônier qui l'assistait; puis on lui a bandé les yeux et il est allé se placer devant le peloton sans aucune résistance.

Après l'exécution, l'aumônier a trouvé sur le cœur de Bolo deux mouchoirs brodés qui avaient été percés par les balles. L'un a été donné à son frère et l'autre à sa veuve.

Une cérémonie d'enterrement a été faite à Vincennes et le corps a été remis à sa famille.

Les dernières révélations de Bolo, qui ont retardé son exécution de quelques jours, avaient trait aux affaires Caillaux et Humbert.

"Ce qui ne passe pas, c'est la bonté qui pose des actes, la sincérité qui cherche la vérité et l'accepte toute, c'est la vie de l'âme croyante et courageuse qui sent qu'elle ne vaut que par ce qui la dépasse."—Fadette.

La paix en septembre (?)

Un Père Jésuite, actuellement au front, dans une lettre adressée à un ami, en date du 24 février dernier, indique l'endroit où la grande offensive allemande devait avoir lieu. Ses prévisions ont porté juste. Il ajoute que les Allemands frapperont un grand coup, que Nancy tomberait entre leurs mains. Les alliés perdraient tout le terrain conquis. Leur retraite remettrait les choses comme au début de la guerre. Enfin, un coup formidable des alliés terrasserait l'Allemagne qui demanderait la paix. Ce serait en juillet. L'Alsace et la Lorraine retourneraient à la France. Les Allemands prépareraient déjà, dans leur pays, l'esprit des gens pour accepter cette concession. La signature officielle de la paix se ferait vers septembre prochain.

Nous donnons ces bonnes nouvelles sous toutes réserves, mais l'éminent homme qui juge ainsi de la situation mérite bien d'attirer l'attention de tous ceux qui ont foi dans la cause des alliés.

—*L'Eclaireur de Beauceville.*

M. Balfour dit que l'Angleterre attend des Etats-Unis l'envoi au plus tôt du plus grand nombre possible d'hommes. Que feront les Etats-Unis? Auront-ils recours à une levée en masse comme celle qu'Ottawa vient de décider? Y annulera-t-on, d'un trait de plume, les exemptions déjà accordées à toute une catégorie de jeunes gens?

DE PLUS EN PLUS FORT

A.—Imaginez-vous que Pierre est tellement gras qu'il n'a *pas vu* ses pieds depuis dix ans.

B.—Qu'y a-t-il d'extraordinaire à cela? Je connais un étudiant qui est tellement grand qu'il est obligé de *monter aux échelle* pour enlever son chapeau.

C.—Oh! tout cela n'est rien. Moi, j'ai un cousin qui a les jambes si longues que, lorsqu'il attrape froid aux pieds le 1er janvier, il ne *commence à éternuer* que l'année suivante.

LEÇON PERDUE

La maman.—Maintenant, mes enfants, je vous ai parlé des causes et des effets. Je suis sûre que vous m'avez bien comprise. Voyons, Bob, supposons que vous mangiez une pomme verte, quel serait le résultat?

—C'est que je *voudrais* en manger deux ou trois, ou davantage s'il s'en trouvait.

QUEL APPETIT!

Une Anglaise apprenant le français crut avoir fait assez de progrès pour accepter l'autre jour un dîner en ville.

On lui présente un plat qui était nouveau pour elle. Comme à l'apparence, il ne lui plaisait pas, elle refusa en disant:

—Merci, monsieur, je ne mange que mes *connaissances.*

EN CLASSE

L'inspecteur—Voyons! toi!... peux-tu me dire combien font quatre et trois?

L'élève se grattant la tête, regarde en l'air, et ne répond rien!

Inspecteur.—Comment, tu ne réponds pas?... je veux te donner 4 canards d'abord, puis trois autres après, combien de canards auras-tu en tout?

L'élève prend même position et même air... mais cette fois répond:

—Huit!... M. l'inspecteur.

Inspecteur— Huit...! comment comptes-tu?

Elève—Mais oui, j'en en *déjà un* à la maison et avec les sept que vous me donnez, ça fera juste 8!...

Conduite à imiter

COMMENT TOUS LES PARENTS DEVRAIENT AGIR A L'EGARD DE LEURS ENFANTS QUI FREQUENTENT L'ECOLE.

La conduite de quelques parents à l'égard de leurs enfants qui fréquentent l'école, m'a fait souvenir d'un fait bien touchant, arrivé à ma connaissance, il y a quelques quarante-cinq ans, dans une paroisse située à quelques lieues en bas de Québec.

Un élève, âgé d'environ dix ans, doué d'un bon caractère, ayant un bon talent et une mémoire assez riche, eut le malheur, un jour, de mériter une correction de son professeur.

A son retour à la maison, il déclara à ses parents qu'il ne voulait plus aller à l'école, vu que le maître l'avait puni très injustement, et sans aucun droit.

Le père, homme prompt et fort voulant calmer son fils, le caressa, et lui promit d'aller, dans l'après-midi, *conter cela* au maître, et le remettre à sa place.

Réconforté par cette promesse, et ne voulant pas perdre la belle occasion de se voir vengé par son père, l'enfant consentit, avec grand plaisir, à retourner à la classe, et se hâta, à son arrivée dans la cour du collège, de faire part, à ses petits camarades, de la scène qui allait se passer en classe: malheureusement pour lui, un de ses compagnons alla redire au professeur ce qu'il venait d'entendre.

Celui-ci, étant averti, se promit de faire face à l'orage et de se défendre courageusement et chrétiennement.

La classe venait à peine de commencer, que deux coups frappés à la porte amenèrent le professeur qui désirait recevoir lui-même le terrible visiteur. Il ouvrit la porte, et pria ce dernier de lui exposer privément le but de sa visite, avant d'entrer en classe. Le brave père, à son tour, demanda la permission d'entrer, et de parler devant tous les élèves, promettant au professeur qu'il ne le molesterait pas, laquelle permission fut accordée.

Le jeune élève, que nous appellerons Félix, riait sous cape, et savourait d'avance l'humiliation qui allait être infligée à son prétendu bourreau, ainsi que les gifles qui seraient probablement échangées.

Rendu au pupitre du professeur: "Monsieur le Professeur, dit le père, d'un air grave, ce matin, vous avez puni mon enfant, et je viens pour cette raison."

"Monsieur, répondit le Professeur, il est vrai que j'ai puni Félix, et quand je vous aurai dit ce qu'il a fait, vous jugerez..."

"Inutile, reprit le père, vous êtes le maître ici, et si vous avez puni mon fils, c'est qu'il le méritait et pas autre chose, et je n'ai nullement besoin de juger entre vous et lui. Veuillez me passer votre règle." Appelant son fils: "Félix, approche ici, mets-toi à genoux et tends-moi ta main."

"Le pauvre enfant, changeant de couleur, d'humeur et de figure, dut s'exécuter, et c'est alors que l'on vit, au milieu du silence le plus solennel, ce brave citoyen, abattre faiblement l'instrument dans la main de son fils, tandis que des larmes, partant de ses yeux de père, allaient mouiller le plancher.

S'adressant alors à son fils et à ses camarades: "Mon fils, je te défends de rapporter à la maison ce qui se passera à l'école, et je demande à Dieu, de graver dans ta mémoire l'effort terrible que ton père vient de faire, dans l'espérance de faire de toi un bon et honnête citoyen. Et vous, jeunes enfants, ajouta-t-il, souvenez-vous de ce que vous venez de voir s'accomplir sous vos yeux, et Dieu veuille que vous en profitiez tous; votre digne professeur remplace ici vos parents qui, à leur tour tiennent la place de Dieu lui-même."

Et saluant le Professeur et les élèves, ce bon papa sortit, en essuyant, de son mouchoir, les larmes qui coulaient de ses yeux, et les sueurs qui mouillaient son front.

Cet enfant, conduit et élevé par un père aussi chrétien, devint à son tour professeur, et après avoir enseigné plusieurs années, et se trouvant fatigué de l'enseignement, il eut le bonheur d'obtenir un magnifique emploi qu'il occupe encore aujourd'hui avec honneur. Durant ses années d'enseignement, il ne manquait pas de raconter à ses élèves cet épisode solennel de sa vie, et aujourd'hui encore, il pense très souvent à cette leçon, et il se plaît à la raconter en bénissant la mémoire de son cher père envolé vers le Ciel depuis plusieurs années.

UN TÉMOIN OCULAIRE.